7ème ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 5 AVRIL 1917 — No. 4

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

ABONNEMENTS:
Un an (Canada).......$1.50
Un an(Etranger)fr7 50 $2.60

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - .25

REDACTION: 405, 13ème RUE

ADMINISTRATION
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask.
Téléphone 2964

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Directeur* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE. — J.-P. DAOUST, *Gérant*

Le Christ vit... Le Christ règne... Le Christ commande...

Malgré l'acharnement de ses ennemis à le faire disparaître du milieu des vivants, le Christ vit... Il vit, et Pâques est par excellence le jour où sa vie s'illumine... C'est sa Résurrection!

La Résurrection du Christ... De tous les faits historiques, c'est bien celui qui a été le plus minutieusement scruté, le plus irréfutablement établi...

Les impies et les incrédules l'ont scruté avec un ardent désir de le détruire. Les hommes de bon sens l'ont étudié et admis. Nul n'a le droit de le rejeter de parti pris.

Vous qui me lisez, auriez-vous peur de ne pas trouver vide le tombeau du Christ?... Avec les apôtres, aujourd'hui, penchez-vous donc et vous ne verrez plus que le linceuil plié dans un coin... Vous entendrez l'Ange de la Résurrection vous dire: *"Regardez bien. c'est ici qu'on l'avait mis, il n'y est plus..."* Il est sorti! sorti vivant! sorti vainqueur de la mort... de toutes les œuvres de mort!

C'est qu'en effet la Résurrection du Sauveur a tué la mort... Il est plus vivant que jamais, et sa mort console toutes les morts!... Il est ressuscité et immortel, et par cette résurrection, les chrétiens sentent infailliblement... inlassablement qu'ils ne meurent pas pour toujours... *"Je crois que mon Rédempteur vit, et qu'à la fin des temps je le verrai des yeux de mon corps ressuscité". "C'est la ferme espérance ancrée dans mon coeur, le solide soutien de ma foi et de mon amour."*

Pâques, c'est la Résurrection, et ce n'est pas seulement la nature qui se réveille de son long engourdissement, c'est encore, par delà la barrière des corps, le monde invisible des âmes qui ressuscite... Les unes timides et surprises de leur lâcheté, les autres frémissantes sous le coup d'archet de la douleur... toutes se rendent à la voix du Sauveur qui les appelle par ces mots... *"Je suis la Résurrection et la Vie"*.

* * *

Le Christ règne!

Malgré la haine de ses ennemis, le Christ règne, et Pâques est par excellence le jour de son triomphe...

Mais pour y arriver, quel abaissement!

Les Juifs, tout désignés pour être ses plus dociles sujets, répètent... vocifèrent *"nous ne voulons pas de lui pour roi"*, et de ce Christ d'amour ils font un scélérat au nom exécrable... un criminel digne du gibet.

Car, malgré les éphémères Hosannas des Rameaux, c'est bien la coupe d'ignominie qu'ils lui présentent plutôt que d'accepter son sceptre:

A ce roi, la trahison, les outrages; à lui, les épines, les fouets, la croix.. la coupe est pleine: Elle déborde. Jésus la boit et il meurt: Roi des Juifs! *Regnavit a ligno...*

"Ne fallait-il pas que le Christ entrât ainsi dans sa gloire..." Il l'avait dit: son exaltation allait lui valoir une domination universelle: *Dabo tibi gentes...* Toutes les nations deviennent son héritage, Il attire tout à lui: *Regnavit a ligno.*

Au jour de Pâques, sa croix, ses clous et ses épines deviennent les resplendissants symboles de sa royauté.

Par sa croix, depuis dix-neuf siècles, il a reconquis sur satan l'empire des âmes; c'est par son cœur sacré qu'il veut le maintenir désormais.

Le Sacre-Cœur, symbole et instrument de sa royauté, nouveau labarum qui doit briller au ciel de l'Eglise comme la Croix de Constantin.

Il l'a déclare, c'est par ce signe qu'il maintiendra chrétienne une société agenouillée devant l'or et les plaisir... une société que la frivolité et le sceptisme entraînent vers l'abîme...

Il règnera sur elle par son Sacré-Cœur: C'est la Bienheureuse Marguerite Marie qui le proclame au nom de Jésus-Christ. *"Il faut qu'il règne"*. Puisse le monde entier, secoué depuis trois ans jusque dans les fondements de sa civilisation, le comprendre et le vouloir enfin!...

Puisse la guerre être pour notre époque plus qu'un calvaire!... qu'elle soit le choc qui secoua la terre et ouvrit le tombeau du Christ au jour de Pâques!... qu'elle soit la Résurrection brisant les bandelettes minutieuses du mal qui étouffent les âmes contemporaines!... qu'elle soit le prix de la régénération dans la paix et l'amour du Christ-Roi!

* * *

Le Christ commande!... Il ordonne malgré le désordre des esprits et la révolte des cœurs. Sa Royauté lui confère son autorité et c'est à Pâques qu'il annonce à ses apôtres: *"Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur terre... Allez... comme mon Père m'a envoyé je vous envoie... Enseignez à tous mes commandements"*.

Que dit-il par la voix de ses envoyés!

A notre époque d'incrédulité il dit: *"Tout est possible par la foi... Pour être sauvé, il faut croire."*

A notre époque de force brutale: *"Quiconque se sert de l'épée périra par l'épée"*.

A notre époque de scandale: *"Si ton oeil te scandalise, arrache-le... coupe la main si elle te fait pécher..."*

A notre époque de haine, le Christ si doux et pourtant si impératif, dit: *"Aimez-vous les uns les autres; aimez vos ennemis même"*.

S'il ordonne, c'est pour conserver, s'il ordonne sévèrement c'est pour sauver. Il n'éteint pas la mèche qui fume encore, il ne brise pas le roseau courbé... Il est le bon pasteur:

Ne voulant plus sous sa houlette au poids léger
Qu'une bergerie au monde et qu'un berger.

SIMPLES NOTES

On se rappelle que le dégommage de Joffre en avait étonné plus d'un, naguère. Un journal nous apprend gravement que ce changement fût imposé par une raison... majeure: l'ex-généralissime avait été tué!... Mais naturellement la censure avait supprimé la nouvelle!...

* * *

Le nouveau gouvernement russe a manifesté le désir que les Doukhobors du Canada rentrent dans leur pays d'origine, maintenant que l'autocratie a cessé d'y régner, mais ceux-ci se déclarent satisfaits de leur sort et ne veulent pas entendre parler de retourner en Russie.

* * *

Le vicaire général du cardinal Mercier, Mgr Louis Legraive est condamné à neuf mois d'emprisonnement en Allemagne, pour avoir caché, une nuit, un soldat français en congé.

* * *

Afin d'obtenir une grosse récolte de blé, cet automne, le gouvernement français a fait distribuer aux cultivateurs 80,000 quintaux de blé du Manitoba pour servir de semence.

* * *

M. Thomas Chase Casgrain avait, on ne l'a pas oublié, fondé un prix d'histoire du Canada distribué aux élèves des collèges.

Mme Casgrain a voulu que l'oeuvre de son mari lui survécût. Elle a pris les dispositions nécessaires pour que ce prix continue d'être distribué, sa propre vie durant.

Il convient de l'en féliciter respectueusement.

* * *

La semaine dernière, à St-Roch de Québec, M. Armand Lavergne a tenu une assemblée de protestation contre la conscription. En cette circonstance, le sentiment populaire s'est manifesté nettement hostile à l'enrôlement forcé.

* * *

En 26 jours, 222 jeunes gens de l'Ontario aptes au métier des armes se sont rendus aux Etats-Unis, ...en visite chez des parents et des amis, pour le temps de la guerre!

* * *

Ils pourront bien avoir raison ceux qui prédisent la prochaine dissolution du Parlement fédéral et des élections générales à brève échéance. Les deux partis se préparent activement à la lutte, et M. Carvell, l'un des principaux députés libéraux, à Ottawa, a laissé entendre que son parti s'opposerait à une nouvelle prolongation du Parlement.

* * *

Le gouvernement français vient d'interdire toutes les importations, quelles qu'elles soient, à l'exception de celles qui sur demande spéciale seront autorisées.

* * *

On estime à environ 90,000 le nombre des Belges déportés en Allemagne par la seule ligne Liège-Aix-la-Chapelle.

* * *

M. Arthur Saint-Pierre qui depuis assez longtemps remplissait avec beaucoup de compétence les fonctions de chef du secrétariat de la Société St-Jean-Baptiste, à Montréal, vient de démissionner. On prête à M. Saint-Pierre l'intention de lancer bientôt une grande revue [illegible]

LES ETATS-UNIS ET LA GUERRE

Le Président Wilson demande au Congrès de sanctionner l'état de guerre avec l'Allemagne

"Nous voulons être, nous aussi, les champions du droit des gens.—Cette guerre sous-marine telle que la pratiquent les Allemands est un défi au genre humain.—Notre seul désir est la revendication des principes de paix et de justice entre peuples contre un pouvoir despotique et égoïste.—Une paix durable ne pourra être assurée que par l'association de toutes les démocraties."—Coopération active avec les ennemis de l'Allemagne.—Le service obligatoire.

Le 2 avril, le Président Wilson a demandé au Congrès de déclarer que l'état de guerre existe entre les Etats-Unis et l'Allemagne. Le Président a fait remarquer, cependant qu'aucune action n'avait été prise contre l'Autriche et les autres nations alliées à l'Allemagne. Par le fait de la guerre que nous allons livrer à l'empire allemand, nous serons obligés, dit M. Wilson, de coopérer avec les Alliés et de leur prêter aussi un généreux secours pécuniaire.

Le président a recommandé le recrutement de 500,000 hommes, et l'adoption du service obligatoire.

A la veille d'entrer en guerre contre l'ennemi acharné des libertés humaines, nous nous sentons prêts, ajoute M. Wilson, à épuiser si c'est nécessaire, les ressources de la nation, afin d'anéantir le despotisme allemand. Nous n'avons aucune intention égoïste, nul désir de conquête et de domination, nous ne désirons pour nous aucune indemnité, aucune compensation matérielle pour les sacrifices que nous faisons librement. Nous voulons, tout simplement être, nous aussi, les champions du droit des gens,et nous ne serons satisfaits que lorsque la liberté des peuples aura été définitivement restaurée.

Parlant de la guerre sous-marine, M. Wilson dit: les Allemands ont mis de côté toutes considérations humanitaires. Ils ont coulé cyniquement et sans avis préalable tous les navires qu'ils ont rencontrés, sans tenir compte de la nationalité de ces vaisseaux, sans se préoccuper de leur destination, et de la nature de leurs cargaisons. La pensée de porter secours aux passagers et aux équipages de ces navires ne leur est pas même venue. Pendant longtemps j'ai hésité à croire qu'un gouvernement qui jusqu'ici avait respecté le droit des gens pût commettre de semblable forfaits, et pousser la barbarie jusqu'à couler des navires chargés de malades et des vaisseaux portant des vivres et vêtements aux Belges affamés.

Je ne m'arrête pas à calculer les immenses pertes matérielles causées par les sous-marins allemands. Je ne pense qu'au meurtre prémédité de non-combattants, hommes et femmes, remplissant une mission qui, même aux époques les plus reculées de l'histoire, était considérée comme innocente et légitime. Cette guerre sous-marine telle que la pratiquent les Allemands est un défi au genre humain. C'est une guerre contre toutes les nations. A chaque nation, il appartient donc de décider de quelle manière elle répondra au défi qu'on lui lance. Quant à nous, le calme, la modération et la dignité qui conviennent à notre caractère national, nous ont guidés dans la décision que nous venons de prendre.

Me rendant parfaitement compte de la tragique importance de l'acte que je pose et des responsabilités qu'il comporte, mais avant tout, respectueux des devoirs que m'inspire la constitution, je conseille au Congrès d'accepter la situation que nous impose l'Allemagne et de déclarer que la guerre existe entre nous et l'empire allemand. Je conseille aussi au Congrès, non seulement de prendre les mesures nécessaires à la défense de notre pays, mais d'employer toutes les ressources de la nation afin d'amener l'Allemagne à faire la paix.

Que va-t-il résulter de la décision que nous allons prendre? La première obligation que va entraîner pour nous le nouvel état de choses, va être notre coopération active avec les ennemis de l'Allemagne, qui comptent à bon droit sur notre aide financière. Cette aide, nous devons la leur fournir généreusement. Nous devrons aussi mettre à contribution toutes les ressources matérielles de la nation.

Nous devrons, sans délai, réorganiser notre marine de guerre afin de la rendre aussi efficace que possible et tout, particulièrement dans la lutte contre les sous-marins allemands. Nous devrons en outre, augmenter de 500,000 hommes, l'effectif de notre armée régulière. Le principe du service obligatoire devrait être reconnu et appliqué au recrutement des troupes supplémentaires. Le gouvernement demande aussi l'autorisation de lever dans l'avenir, toutes les troupes que pourront exiger les circonstances.

Notre devoir sera de fournir aux ennemis de l'Allemagne toutes les choses dont ils ont besoin et qu'ils ne peuvent avoir que de nous ou par notre intermédiaire. Nous ne devrons pas cependant nuire à nos propres préparatifs ni entraver l'équipement de nos soldats.

Nous tenons à faire connaître à l'univers les motifs qui nous guident en ce moment.

Pour ma part, ce que je pense aujourd'hui, je le pensais le 22 janvier dernier dans mon message au Sénat, et les 3 et 26 février quand je m'adressais au Congrès. Notre seul désir est la revendication des principes de paix et de justice entre peuples contre un pouvoir despotique et égoïste.

La neutralité n'est plus possible ni désirable lorsque la paix universelle et la liberté des peuples sont à la merci d'un gouvernement autocrate qui s'appuie sur une organisation militaire complètement soustraite au contrôle du peuple qu'il gouverne.

Notre neutralité est chose du passé. Le temps est venu pour les nations d'exiger que l'on applique aux peuples les lois qui régissent, chez les nations civilisées, les relations des citoyens entre eux.

Nous n'en voulons pas au peuple allemand pour lequel nous éprouvons de la sympathie et de l'amitié. Il n'a rien eu à dire dans la déclaration de la guerre actuelle, au sujet de laquelle il n'a pas été consulté. Cette guerre a été décidée comme l'étaient toutes les guerres en ces jours malheureux où les gouvernants ne consultaient jamais le peuple et où les guerres se déclaraient et se livraient dans le seul intérêt des dynasties ou d'un petit groupe d'ambitieux habitués à se servir de leurs semblables comme de vulgaires instruments. Heureusement, de pareilles choses sont impossibles dans les pays où l'opinion publique commande et où le peuple exige d'être pleinement renseigné sur l'administration des affaires publiques.

Une paix durable ne pourra être assurée que par l'association de toutes les démocraties.

On ne peut accorder aucune confiance aux gouvernements autocrates. Seules les nations véritablement libres sauront placer au-dessus de leurs intérêts particuliers les intérêts supérieurs de l'humanité.

Les merveilleux événements qui viennent de se dérouler en Russie ont contribué, j'en suis certain, à accroître chez tous les Américains l'espérance de voir bientôt rétablir la paix universelle.

Pour ceux qui le connaissent bien, le peuple russe, malgré le pouvoir autocrate auquel il obéissait, a toujours été démocrate de cœur et d'esprit et de tradition. Et maintenant qu'elle a secoué le joug du despotisme, la Russie, avec sa naturelle majesté et sa puissance prend rang parmi les peuples qui luttent pour la liberté, la justice et la paix.

Au moment où nous allons sous presse, la discussion se continue au Congrès, sur la demande faite par M. Wilson. Naturellement, il y aura quelque opposition; mais les deux partis semblent d'accord, et tout fait prévoir que le Congrès accordera au Président l'autorisation qu'il sollicite.

Nos voisins se préparent activement.

"Le Droit"

Notre vaillant confrère, le *Droit* vient d'entrer dans sa cinquième année. Dès le jour de sa fondation, ce journal s'est fait l'irréductible défenseur de nos compatriotes opprimés de l'Ontario, et il a soutenu avec un zèle et un talent qui l'honorent, les droits du français. Pas un seul instant, malgré les incroyables difficultés de la lutte, il ne s'est laissé décourager et aujourd'hui il se déclare "plus fort et plus ardent à mesure que les besoins de la cause se font plus grands et plus nombreux".

C'est donc avec plaisir que nous présentons à ce valeureux confrère, en même temps que nos sincères félicitations, nos meilleurs vœux de succès toujours croissants.

Esquisses Canadiennes

LE CHINOOK

Vainement l'almanach annonçait la prochaine venue du printemps; le thermomètre persistait à marquer une froidure de décembre; la neige étendait toujours son uniforme tapis blanc, d'une désespérante blancheur.

On parlait bien un peu des semences; mais comme d'une chose lointaine qu'on craint de ne voir arriver jamais. Que serait la récolte future, après une saison si tardive, que nulle indice, même des plus vagues, n'annonçait encore? se demandait-on avec une certaine anxiété. Mais est-il une heure, une seule minute d'avenir, qui ne puisse vous causer une surprise! Celles qui suivirent nous en réservaient une, agréable entre toutes!

Tout à coup, s'élève un gros vent sud-ouest, semblable, je suppose, à celui qui souffla sur les flots amoncelés par le déluge et les dessécha si vite!

Cette forte brise, assez froide d'abord, s'adoucit graduellement, en quelques heures, jusqu'à devenir tiède, sans pourtant perdre de son impétuosité.

La neige fond à vue d'oeil; déjà elle n'est plus; l'eau ruisselle à pleins chemins; elle dévale, dans tous les creux; elle forme des étangs un peu partout; sur les hauteurs, les labours sont déjà secs; l'herbe fanée des prairies se redresse, et le bon vent souffle toujours! moins fort pourtant, que le vent d'espoir qui gonfle les poitrines et fait battre les coeurs de joie. Sans transition, on a passé des rigueurs de l'hiver au plus délicieux des printemps. Dans trois jours, on sèmera.

Le chinook a opéré ce miracle! Vive le chinook! On l'aspire avec délice; on s'offre à ses rudes caresses; on va, on vient, en plein vent; on se promène sans soucis des éclaboussures, pour bien se convaincre de la réalité de cet étonnant et heureux changement!

D'où nous vient ce vent, à la fois puissant et doux? Des côtes du Japon? de quelques courants chauds de l'océan? Peut-être; mais, d'abord, ce souffle tiède et béni, part du ciel, qui connaît nos besoins et sait mieux que nous ce qui nous convient!

Celui qui doute de la Providence et de sa sollicitude pour nous n'a jamais vu passer un chinook sur les terres de l'Ouest.

PERRETTE.
Willow Bunch

Notre commerce

Le ministère du Commerce, à Ottawa, vient de publier un résumé de nos échanges commerciaux depuis le commencement de la guerre, qui renseignera ceux qui l'étudieront sur certaines causes de l'accroissement des prix, chez nous. Il y verront d'un simple coup d'œil, que notre commerce total a monté de 977 millions en 1912 à 1,858 millions en 1916, et ils y trouveront des tables indiquant mois par mois la marche des exportations de nos principaux produits. Alors que nous vendions à l'extérieur pour 43 millions de viandes de toutes sortes, en 1912, nous en exportions pour près de 118 millions en 1916. L'ensemble de nos exportations a passé de 342 millions en 1912 à 1,091 millions en 1916. Cela continuera-t-il? La rumeur s'accrédite de plus en plus que le premier acte que poseront les Etats-Unis, avant de déclarer la guerre à l'Allemagne, la semaine prochaine, ce sera de décréter un embargo partial sur leurs produits alimentaires et de ne laisser libres d'exportation que ceux dont la nation aura des surplus notables. Il y a des mois et des mois que cela eût dû se faire ici. Les statistiques que nous citions tantôt démontrent qu'on n'a rien fait et l'étude qu'en feront les économistes prouvera aussi que cet excès d'exportations est une des principales causes de la vie chère, chez nous, depuis le commencement de la guerre.—Le Devoir...

Dans le Monde Politique.

Grande assemblée libérale à Moose Jaw

Les libéraux de la Saskatchewan se sont réunis à Moose Jaw, le 29 mars dernier. Près de neuf cents délégués assistaient à cette assemblée, la plus considérable, dit-on, que l'on ait encore vue dans notre province. Plusieurs membres du cabinet provincial étaient présents, le premier ministre M. Martin, MM. Turgeon, Langley, Calder, Motherwell, et Dunning. L'ex-gouverneur de la province, M. G. W. Brown était au nombre des assistants. De nombreux discours ont été prononcés.

On s'est beaucoup occupé d'éducation à cette assemblée, qui, de ce chef et pour cette raison mérite d'être signalée.

La motion suivante a été adoptée à la séance du matin:

"Désirant le progrès futur de cette province, la prospérité de ses habitants et le développement d'un patriotisme solide et éclairé, le parti libéral de la Saskatchewan approuve les principes suivants:

1. *Education*: a) Amélioration constante de notre système d'éducation afin d'assurer à nos enfants une efficace instruction élémentaire; stricte application de la loi et des règlements scolaires pour que chaque enfant acquière une complète connaissance de la langue anglaise.

b) Adoption de moyens propres à accroître de plus en plus l'habileté professionnelle des instituteurs et à faire de l'enseignement une carrière plus stable;

c) Mesures à prendre pour que dans les districts ruraux un plus grand nombre d'enfants puissent, à proximité de leurs domiciles, jouir des avantages qu'offrent les écoles modèles et y recevoir, dans des écoles convenables un enseignement qui réponde aux besoins de la campagne.

Le discours le plus important et le plus intéressant fait en faveur de cette motion est celui que prononça M. Martin. En voici un bref mais fidèle résumé:

Le désir du gouvernement de cette province, dit M. Martin, est d'améliorer dans la mesure du possible notre système scolaire. Nous recevrons avec plaisir toutes les suggestions qu'on voudra bien nous faire.

Parlant de l'enseignement de l'anglais dans les écoles, M. Martin déclara qu'il existait à ce propos beaucoup de malentendus. Avant de croire que certain état de choses existe dans notre province, comme on l'a affirmé, il serait bon de connaître tous les faits et d'avoir tous les renseignements voulus sur le sujet. Le ministre de l'Education est en état de donner ces renseignements. La question de l'enseignement de l'anglais dans nos écoles est importante. Le devoir du gouvernement et des citoyens de cette province est de voir à ce que chaque enfant de la Saskatchewan acquière une connaissance efficace de l'anglais. L'enfant qui grandit dans cette province ne peut espérer de réussir plus tard s'il ne possède pas la langue anglaise. Il arrive souvent, ajoute M. Martin, à des hommes établis au pays depuis 25 ans d'être obligés de se faire interpréter par des garçons de 12 à 14 ans. Je suppose qu'on ne rencontre pas souvent, à Moose Jaw, d'enfants qui ignorent l'anglais.

On ne peut blâmer ceux qui veulent conserver la langue qu'ils ont apportée ici de leurs pays d'origine. C'est une question de sentiment.

Qu'on me permette de dire, ajoute le Premier ministre, que je ne sympathise pas du tout avec ceux qui affirment dans les assemblées publiques, que l'on devrait priver de leurs libertés civiles et politiques certains citoyens de ce pays.

Ces gens, nous les avons attirés ici parce que nous voulions faire défricher les terres fertiles de notre province. Ils sont ici et tant qu'ils se conduiront bien, aussi longtemps qu'ils se montreront bons Canadiens et s'efforceront de faire valoir leurs terres personne n'aura le droit de tenir sur leur compte un pareil langage. Et j'ajoute: celui qui à cette heure critique de notre vie nationale cherche à souveler ici les préjugés de religion et de race, n'est pas un ami sincère de la Saskatchewan, du Canada et de l'Empire britannique.

M. Martin après avoir examiné la loi scolaire telle qu'elle existe actuellement déclare: si cette loi est sagement appliquée, il arrivera que chaque citoyen de cette province aura une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Parlant des écoles privées. M. Martin déclare qu'il en existe 53, dans cette province. De ce nombre 27 sont soutenues par les Mennonites. Il fait alors allusion à la promesse que, dans le passé, le gouvernement fédéral fit aux Mennonites que leur foi et leur langue seraient respectées au Canada. Sans être prêt à dire que cette garantie lie le gouvernement provincial. M. Martin déclare que le seul moyen de s'entendre avec ces gens est la persuasion.

Nous ne voulons pas exercer de despotisme en cette province. Nous voulons les amener à reconnaître que leur propre intérêt exige qu'ils aient une certaine notion de la langue anglaise...

Les femmes et la politique

Un autre aspect intéressant de la Convention libérale à Moose Jaw, a été la part qu'y ont prises quelques femmes. Madame Cleveland, de Saskatoon, nommée vice-présidente de l'assemblée, s'est efforcée dans un discours en trois points, de démontrer à ses bénévoles auditeurs que le gouvernement fédéral devrait accorder à toutes les femmes du Canada le droit de suffrage. "Ce qui est bon pour les femmes de la Saskatchewan, le devrait être pour les femmes des autres provinces," déclare énergiquement Madame Cleveland qu'on ne saurait accuser d'égoïsme puisqu'elle désire vivement voir toutes les Canadiennes partager avec leurs sœurs de cette province, les ineffables bienfaits du suffrage féminin.

Après avoir rendu témoignage à l'esprit de galanterie qui semble caractériser, dit-elle, le gouvernement provincial et ses partisans, Madame Cleveland ajoute:

"Ce n'est pas en se soustrayant à ses responsabilités qu'on acquiert l'énergie et la force de caractère voulues. Les femmes de la Saskatchewan accepteront donc les responsabilités que crée pour elles le nouvel état de choses, et grâce à cette modération qui caractérise le sexe féminin, le rouage politique fonctionnera normalement et régulièrement.

"On a dit, ici, hier, que l'un des principes fondamentaux du libéralisme était l'abolition des privilèges des castes. Eh! bien, nous, femmes, sommes assez insensées pour croire que nous constituons au Canada une classe considérable et importante et que conséquemment nous devrions jouir des mêmes privilèges que les hommes.

"On devrait exercer une pression sur les autorités fédérales pour les amener à concéder à toutes les Canadiennes le privilège que le galant gouvernement de cette province a bien voulu nous octroyer.

Sans discuter les idées, fort respectables, de madame Cleveland, on peut bien se demander ce que diraient sur ce chapitre, si la question leur était posée, les femmes du Québec par exemple, qui, bien que privées du droit de vote ne contribuent pas moins efficacement à la prospérité et à l'*agrandissement* de la patrie canadienne, et semblent contentes de leur sort.

Avant d'en faire des électrices il serait peut être bon de les consulter....

Un écrivain germanophile dit que jamais un pays en proie à une révolution n'a pu vaincre l'ennemi.

Cet écrivain n'oublie que deux pays; il est vrai que ce sont deux petits pays: les Etats-Unis et la France: 1776-1792.

Une cure Merveilleuse

Enlevez vos cors

Mettez quelques gouttes, puis enlevez les cors et les durillons, avec vos doigts, sans douleur. Ceci est la vérité. Les cors, de quelque nature qu'ils soient disparaîtront rapidement, facilement et sans douleur aucune.

Ce remède, qu'un citoyen de Cincinnati a découvert s'appelle Freezone et est à base d'éther.

Chez n'importe quel pharmacien vous pouvez vous en procurer une petite bouteille qui suffira à vous débarrasser des cors et des durillons qui vous incommodent.

Quelques gouttes appliquées sur un calus, un durillon ou un cor, feront instantanément cesser la douleur. Peu de temps après, le cor ou le durillon pourra facilement s'enlever avec les doigts.

Freezone ne fait pas fondre les cors; il les attendrit sans détériorer l'épiderme.

Pensez-y. Aucune souffrance, ni avant ni après l'application de "Freezone".

Si votre pharmacien ne l'a pas en magasin, dites lui de vous en procurer.

L'armée Américaine

L'armée régulière américaine se recrute par voie d'engagements contractés pour quatre ou sept ans et renouvelables pour sept autres années. Cette armée est à la disposition du gouvernement fédéral ainsi que ses réserves. Des milices régulières sont en outre organisées dans chaque Etat. Les milices comprennent tous les citoyens américains aptes à porter les armes de 18 à 45 ans. Les obligations militaires varient selon les Etats.

En août 1913, l'effectif de l'armée régulière était de 4,744 officiers et 84,810 hommes. La milice organisée comptait environ 125,000 officiers et soldats. Quant à la milice non organisée, on estimait son total à 14 millions d'hommes.

L'armement est composé de fusils Springfield, modèle 1903 du calibre de 7 m|m 5, de mitrailleuses Vickers et de canons de campagne à tir rapide du calibre de 76 m|m.

Depuis la conflagration européenne, les Etats-Unis ont, dans de très grandes proportions, renforcé leur matériel de guerre. En 1916, le Congrès a voté pour l'armée 53 millions de livres sterling, soit 1 milliard 325 millions de francs.

Lettre de Paris

François VEUILLOT

A propos d'un incident

De quelques pays neutres, il me revient que la décision votée, tour à tour, à la Chambre et au Sénat, contre les prêtres mobilisés dans les services sanitaires, a provoqué une vive émotion dans les milieux catholiques. Les cercles hostiles à notre pays en concluent, avec une précipitation satisfaite, que l'anticléricalisme agressif est toujours aussi vivace en France et nos amis déconcertés en éprouvent autant d'embarras que de chagrin.

Nous avions prévu, avec une douloureuse appréhension, ce contre-coup inévitable et je n'essaierai point de cacher, au surplus, que, tout des premiers, nous avons été péniblement émus et surpris de ce retour offensif de l'esprit sectaire.

Mais, dans une circonstance aussi délicate, il importe avant tout de ramener les événements à leurs justes proportions. C'est pourquoi je tiens à m'expliquer, très franchement, de cette affaire, avec mes lecteurs étrangers. Le simple exposé des débats qui se sont déroulés, voici quelques semaines, au Parlement français, leur démontrera que, si fâcheux que soit l'incident, il ne doit pas ébranler notre confiance en l'avenir. Je dirai plus: il peut, par certains côtés, fortifier notre espérance.

Voici les faits.

La loi militaire de 1889 avait aboli le juste privilège qui exemptait les séminaristes et les prêtres de tout appel sous les drapeaux. Mais le législateur de cette époque, tenant encore un certain compte du caractère ecclésiastique, avait décidé que les clercs seraient mobilisés comme infirmiers ou brancardiers.

La loi militaire de 1905, élaborée sous le joug et selon l'esprit du combisme, effaça cette dernière conception. Désormais, aucune distinction ne serait faite, au moment de l'entrée à la caserne, entre les prêtres et les autres citoyens.

La loi militaire de 1913,—qui rétablit le service de trois ans,—ne modifia point cet état de choses.

Donc, au mois d'août 1914, la mobilisation incorpora dans le service de santé tous les prêtres appartenant aux classes antérieures à la loi de 1905 et, dans les armes combattantes, tous leurs confrères plus jeunes.

Je n'ai pas besoin de rappeler ici l'héroïsme et le dévouement dont nos prêtres, officiers, soldats, aumôniers, infirmiers, brancardiers, multiplièrent les admirables témoignages. C'est, désormais, un fait historique, attesté par les incroyants comme par les catholiques eux-mêmes. Dans les divers postes où la loi les a placés, nos prêtres ont été jusqu'à présent et sont encore aujourd'hui des modèles, des soutiens, et des entraîneurs.

Toute la France était heureuse de leur rendre hommage,—toute, à l'exception d'un petit clan d'anticléricaux aveugles et passionnés, sans action sur le peuple, mais non sans influence auprès des politiciens d'avant-guerre.

C'est dans leur conciliabule que germa le désir, puis la résolution d'amoindrir le prestige et la sympathie dont l'opinion publique entourait le clergé.

Et comment atteindre ce but? En créant, contre les prêtres une légende venimeuse.

Il fallait faire croire au pays que la presque totalité des prêtres avait trouvé les moyens d'échapper aux périls auxquels se trouvaient exposés la masse des citoyens. Il fallait insinuer que la plupart des prêtres étaient "embusqués" dans les hôpitaux de l'arrière.

C'est dans ce dessein qu'un petit groupe de députés socialistes, appuyés par deux ou trois feuilles anticléricales, demandèrent, sous le prétexte hypocrite de rétablir l'égalité, la suppression du "privilège" accordé au clergé. Les ecclésiastiques devaient être arrachés aux ambulances où ils s'abritaient, pour être envoyés au front.

Telle est l'origine du fameux amendement Sixte-Quenin.

Cet amendement a été voté le mois dernier. Mais, sous sa forme primitive, il avait été déposé, à la Chambre, il y a un an.

Il y a un an que le député Sixte-Quenin et ses amis essayèrent de le faire aboutir et multipliaient intrigues et démarches. Il y a un an que la *"Lanterne"* et l'*"Humanité"* s'acharnaient dans leur campagne anticléricale. Il y a un an que ces efforts parlementaires et ces violences de presse se heurtaient à la résistance passive de la majorité et à l'indifférence de l'opinion.

L'invention des anticléricaux ne prenait pas sur l'esprit public. Quant à la majorité de la Chambre,—de cette Chambre élue avant la guerre, il ne faut pas l'oublier,—elle n'osait pas repousser de front une mesure qui prétendait abolir un privilège ecclésiastique, mais elle s'arrangeait pour l'écarter indéfiniment de l'ordre du jour.

Comment M. Sixte-Quenin et ses compagnons sont-ils venus à bout de cette inertie? Par un coup de surprise! Il est rigoureusement exact que, s'ils avaient maintenu leur proposition sous sa première forme, elle dormirait encore, dans les cartons; il est très probable, d'autre part, que, s'ils l'avaient exposée à un débat approfondi, elle eût été rejetée.

Ils ont agi par traîtrise,—et la majorité de la chambre a cédé par faiblesse.

Le gouvernement, pour augmenter les effectifs, avait déposé un projet soumettant à une nouvelle révision certaines catégories d'exemptés et de réformés. En même temps, désireux d'éviter les lenteurs parlementaires, il avait demandé à la Chambre d'appliquer, à la discussion de cette loi, la procédure, "d'extrême urgence".

En vertu de cette procédure, l'examen des amendements proposés par l'initiative parlementaire est réduite à sa plus simple expression. L'auteur de l'amendement doit renfermer ses explications dans l'espace d'un quart d'heure et il ne peut être contredit que par la commission, le ministre compétent, ou, à leur défaut, par un seul député.

M. Sixte-Quenin profita de ces dispositions, prévues en faveur de la défense nationale, pour travailler à la "défense laïque".

Il transforma en amendement à la loi sur les réformés, sa proposition contre les prêtres infirmiers.

Aux explications concises et spécieuses qu'il présenta pour la justifier, le président de la Commission de l'armée et le ministre de la guerre se bornèrent à répondre, en deux mots, que cette mesure n'avait rien à voir avec la loi en discussion. Ils ne jugèrent pas à propos de la critiquer plus à fond. Ils estimaient que cette simple remarque,—dont la Chambre avait déjà tenu compte en d'autres circonstances,—suffisait à condamner l'amendement intempestif. Mais cette opposition, toute réduite qu'elle fût, clôturait le débat. Les députés catholiques, en vertu du règlement d'extrême urgence, n'avaient plus la parole. La proposition Sixte-Quenin, en fait, n'avait été combattue.

C'est dans ces conditions qu'elle fut votée. La majorité, plus ou moins prisonnière de son mauvais esprit d'origine, n'avait pas osé se prononcer contre cette prétendue réforme égalitaire et se poser, contre les socialistes, en avocat du clergé.

La décision de la Chambre était tellement, pour le Ministre de la guerre, une surprise, que celui-ci fut sur le point, sous le coup de l'irritation, de rendre son portefeuille.

La minorité, cependant, ne se tint pas immédiatement pour battue. M. Groussau essaya, par un nouvel amendement, de faire ajourner la résolution que la Chambre venait de prendre. Mais cette tentative était doublement difficile, d'abord parce qu'il s'agissait d'amener la majorité à revenir en somme sur un vote acquis, en second lieu parce que le député catholique devait réduire en une improvisation d'un quart d'heure tout le discours qu'il avait préparé en vue d'une discussion complète. Il ne réussit pas.

Voilà ce qui se passa à la Chambre.

François VEUILLOT.

La France sous l'occupation allemande

Récit du curé de Voyennes

M. l'abbé Caron, curé de Voyennes, debout près des murs encore fumants de son église que les Allemands ont incendiée avant de quitter ce beau petit village perché au-dessus de la vallée de la Somme, a fait avec une fière résignation le récit de sa vie à Voyennes durant les deux années et demie de contrôle allemand. L'autre lundi, le curé vit avec ses lunettes d'approche venir quatre cavaliers vêtus le khaki et conclut que les Allemands étaient partis et que les Anglais approchaient. Quelques minutes après, une patrouille de cavalerie française apparut.

Le curé a raconté comment la population de Voyennes s'est vue privée de nouvelles de ce qui se passait dans le monde pendant l'occupation allemande. On leur disait que Paris allait tomber dans une semaine et serait mis au pillage.

La fierté et le calme stoïque des habitants de Voyennes déplurent grandement aux Allemands qui se vantaient de rendre sous peu tous les Français esclaves.

Parlant des souffrances de ses ouailles, le curé ajouta: "Nos vivres ne durèrent pas longtemps. Alors il nous fallut travailler pour les Allemands et prendre ce qu'ils nous donnaient. Quelquefois la nourriture qu'ils nous présentaient étaient si mauvaise que les chats l'auraient refusée. Ensuite les Américains commencèrent à nous aider et sauvèrent des milliers de vies. Nous leur en sommes très reconnaissants".

Voici comment le curé raconte la destruction de son église:

"Dimanche dernier, la première messe venait de finir lorsque le commandant allemand à Voyennes parût avec un groupe de soldats qui portaient des bidons de pétrole. Il déclara qu'il était fatigué de la guerre et que pour en amener la fin prochaine il allait brûler l'église. Ils me conduisirent au presbytère. Puis ils versèrent du pétrole dans l'église. Seul le crucifix de bois à l'intérieur échappa comme miraculeusement aux atteintes des flammes".

Comme les officiers teutons maltraitaient leurs soldats, on demanda à l'un d'eux pourquoi il se laissait rudoyer ainsi. Il répondit solennellement qu'après la guerre les comptes se paieraient et que l'Allemagne verrait une révolution sanglante.

La France foyer intellectuel

M. F. Larnaude, doyen de la faculté de droit de Paris, a formé un comité spécial dans le but de faire de la France le centre des questions intellectuelles du monde. Ce comité a donné un banquet en l'honneur d'un certain nombre de savants étrangers de passage dans la capitale. Parmi les hôtes, figuraient des représentants de la Russie, de la Belgique, de l'Italie, de la Serbie, du Brésil, du Portugal et des Etats-Unis.

Deux cents personnages les plus marquants du monde intellectuel français avaient pris place autour des tables. M. Lucien Poincaré, directeur de l'enseignement supérieur, et cousin du président, a fait ressortir l'importance de cette union comme une première démarche vers la création d'une entente intellectuelle. Il a recommandé la formation à Paris d'un club où tous les "ouvriers de la science et de la littérature pourraient se réunir."

BIBLIOGRAPHIE

Montréal, Librairie Granger et librairie Notre-Dame, Québec, Librairie Garneau.

Abbé Rouzic. *Douleur et résignation.* 1 vol. in-12. Prix: 3 fr. 50.

Voici le livre de l'heure actuelle, ou plutôt (car la douleur n'est jamais absente de la terre) le livre de toutes les heures. Dans ces pages, le grand problème de la douleur est envisagé au point de vue philosophique et au point de vue théologique. On y trouve résumé tout ce que la raison a dit de plus noble par la plume de ses sages, tout ce que la foi nous apprend de plus sublime dans la Sainte Ecriture, et dans les échos qu'en ont donnés les docteurs et les saints. Que dire du style et de la méthode, sinon que nous y retrouvons les qualités de clarté, de précision et d'élégance auxquelles l'auteur nous a dès longtemps habitués? Le lecteur apprendra ici à bonne école la nature de la douleur, ses différentes "formes", ses "causes" et ses "motifs", son "rôle", la "résignation" et ses "sources". Ce sont les titres des principaux chapitres. "Bréviaire" des temps présents, ce livre sera lu, prêché et médité. Il ranimera et consolera bien des cœurs. Il me semble qu'on peut lui appliquer ce qu'Henry Bordeaux écrivait récemment d'un autre ouvrage: "Je ne crois pas me tromper en affirmant qu'il sera lu, aimé et fidèlement déposé dans ce coin des bibliothèques réservé aux livres qu'on reprend quand on a reçu de la vie quelques blessures profondes et qu'on recherche un confident discret qui ait connu la souffrance".

Les deux chiens.

A la chasse. Deux amis se rencontrent.

—Mon cher, j'ai deux chiens qui obéissent au doigt et à l'œil.

—Mais je ne les vois pas... Où sont-ils?

—Ce sont les *deux chiens* de mon fusil.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 28 MARS

Succès des troupes franco-anglaises—Les Français ont progressé dans la région au sud de La Fère. Ils y ont capturé les villages de Petit Barisis, de Verueil et de Coucy-la-Ville, établissant leur ligne à plusieurs points à la lisière occidentale de la forêt de Saint-Gobain, et à la lisière de la forêt haute de Coucy. Leurs pertes ont été légères dans les engagements qui ont eu lieu dans ce secteur.

Entre la Somme et l'Oise, l'artillerie ennemie, violemment contre-attaquée, a bombardé des positions en face de Roupy, d'Essigny et de Benay.

Les Poilus ont arrêté plusieurs tentatives d'attaque de l'adversaire.

Au nord de Soissons, ils ont accompli une importante progression, au nord de Neuville-sur-Margival et nord-est de Neuilly. Dans l'Argonne, les Français ont fait une vingtaine de prisonniers.

A plusieurs endroits, les Anglais ont avancé de façon appréciable vers le chemin de Cambrai-Saint-Quentin, occupant les villages de Longavesnes, de Lieramont et d'Equancourt. Ils ont de plus repris aux Allemands une position au nord de Beaumetz-lez-Cambrai, dont l'ennemi s'est emparé dans la nuit de lundi. Ils ont fait des prisonniers.

S.-Quentin, La Fère et Laon menacés.—Ces trois villes qui constituent le pivot de la ligne d'Hindenbourg, sont rendues lentement mais sûrement intenables. Les deux principales lignes de ravitaillement de Saint-Quentin où se porte le gros de la lutte, sont coupées.

JEUDI 29 MARS

Bulletin de Paris.—De la Somme à l'Aisne, la situation n'a subi aucun changement. Des combats intermittents d'artillerie ont eu lieu pendant la journée. Partout, nos troupes se sont maintenues en contact avec les lignes de l'ennemi.

Au cours des opérations de ces jours derniers, au sud de l'Oise, nous avons pris possession d'importants dépôts de matériel et de munitions. Hier, les canons allemands à longue portée ont lancé sept obus sur Soissons. Dans la région de Reims, nous avons dirigé avec succès une attaque à l'improviste, au nord de La Pompelle.

En Champagne, dans le voisinage de Tahure, et dans l'Argonne, à Courtes Chausses, nous avons complètement repoussé par notre tir les attaques de l'ennemi. Sur la rive gauche de la Meuse (Verdun), nos troupes ont repris, au cours d'une vive attaque, les derniers éléments de tranchée que l'ennemi occupait depuis le 18 mars. Nous avons fait des prisonniers dans les environs du bois d'Avocourt et de la côte 304.

Aucun événement important sur le reste du front.

En Palestine.—L'armée anglaise en Palestine a défait une armée turque de 20,000 hommes, faisant 900 prisonniers, dont un général, annonce le "War Office". Tout l'état-major de la 53e division turque a été capturé.

VENDREDI 30 MARS

En Alsace.—Des rapports venant de la Suisse, affirment que les Allemands sont à évacuer Mulhouse et diverses autres villes de l'Alsace.

Communiqué anglais. — "Nos troupes se sont emparées ce matin du village de Neuville-Bourjouval, après une courte bataille au cours de laquelle l'ennemi a subi de lourdes pertes".

Bulletin de Paris.—Les batailles acharnées qui, depuis le commencement de la retraite des Boches, se livraient sur le front français ont momentanément pris fin. Partout la nuit a été relativement calme.

SAMEDI 31 MARS

Succès français.—Les troupes françaises ont victorieusement attaqué, la nuit dernière les positions allemandes au sud de la rivière Aaillette. Elle ont avancé considérablement vers l'est. Ces succès ont été remportés à l'est de la ligne qui s'étend de Neuville-sur-Margival à Vregny, au nord-est de Soissons.

En Champagne les Français ont repoussé cinq vigoureuses attaques allemandes dirigées contre des positions tombées hier, aux mains des troupes françaises. Les Allemands ont subi de lourdes pertes.

Les anglais en France.—Sur la partie nord du front français les troupes anglaises ont, en poursuivant les Allemands, capturé cinq villages. Ce sont Hendicourt, Ste Emilie, Marteville, Vermand et Soyecourt.

Les Anglais ont fortement entamé les lignes allemandes entre Croiselles et la route de Bapaume-Cambrai. A l'est de Péronne ils ont également enlevé à l'ennemi, 7 milles de terrain, entre Neuville-Bourjonval et Villiersfaucon.

Emeutes en Allemagne.—On rapporte qu'il s'est produit en plusieurs villes allemandes de très sérieuses émeutes. On attribue à la rareté toujours croissante des vivres, ces soulèvements populaires.

LUNDI 2 AVRIL

Bulletin français.—Au sud de l'Oise, des combats violents se sont livrés entre les avant-postes ennemis et les nôtres.

Au sud de l'Aillette nos troupes ont continué leurs succès et ont refoulé l'ennemi au delà de Vaux.

Nous avons fait hier 120 prisonniers et capturé cinq mitrailleuses. En Champagne, nous avons repoussé plusieurs contre-attaques allemandes dirigées contre les positions dont nous nous étions emparés à l'ouest de Maisons.

En Alsace, nos troupes ont surpris l'ennemi au bois Carpsach et ont fait des prisonniers.

Les Anglais avancent.—Dans la région de S.-Quentin, les Anglais continuant leur avance, se sont emparés des villages d'Attily et de Villecholes, l'un au sud-est, l'autre au nord-est de Vermand. On s'attend à la chute prochaine de S.-Quentin que les Français menacent du côté sud tandis que les Anglais, venant par l'ouest, n'en sont plus qu'à trois milles.

MARDI 3 AVRIL

Du côté des Français.—Paris annonce qu'il y a bien eu quelques violents engagements d'artillerie mais qu'il ne s'est pas livré de combat important, le long de la ligne que suivent les Allemands dans leur retraite, qui ne semble plus être stratégique du tout!

Du côté des Anglais.—Ce matin les avant-postes anglais s'avançant vers Maisémy, se sont emparés de toutes les routes à l'exception d'une à l'ouest de la ligne Hindenbourg-Siegfried, entre Péronne et S. Quentin.

Au nord de Péronne et à l'est de Bapaume les troupes anglaises ont pris Doignies.

Ailleurs, rien d'important. A part ce que nous venons de citer, on ne signale rien d'important sur aucun des fronts.

Changement de gouvernement au Nouveau-Brunswick

Comme résultat de la récente défaite des conservateurs du Nouveau Brunswick, M. L.-A. Murray vient de donner sa démission comme premier ministre.

Le chef du parti libéral, M. E. Foster, de S.-Jean, a été appelé à former un nouveau cabinet. M. Foster qui avait été défait aux dernières élections, se présentera dans le comté de Restigouche.

Un régiment de France

Les zouaves aux immenses culottes rouges, bouffantes comme des jupes, à la chéchia en bataille, aux grandes barbes farouches, sont, avec les chasseurs à pied, les "poilus" les plus populaires de France.

C'est qu'ils sont des admirables soldats d'élite, de toutes les batailles où "ça chauffe dur". C'est eux que l'on appelle pour donner le choc qui écrase tout, ou l'élan magnifique qui décide la victoire.

Les zouaves avaient inscrit déjà dans les fastes militaires de la France, les plus belles légendes, Algérie, Crimée, guerre d'Italie et campagne du Mexique, ils furent jadis de tout cela. Et, c'est d'eux dont le maréchal Canrobert disait : "Quand la retraite sonne, ce n'est jamais pour les zouaves!"

Parmi tous les régiments qui furent à la peine et se couvrirent d'une gloire immortelle durant ces trente derniers mois, il en est un dont le nom est revenu dans tous les communiqués de victoire: le 4e zouaves de marche.

La Marne, l'Yser, la Champagne, les journées terribles de Nieuport, de Vaux, de Douaumont. Ce furent ces zouaves qui, pour ranimer à l'arrière l'espoir chancelant, s'élançaient à la baïonnette, dans un enfer de flammes et de mitraille et revenaient dans leurs tranchées, leurs rangs sanglants chaque fois éclaircis, les deux tiers mutilés ou morts, mais les survivants vainqueurs.

Vainqueurs et souriants! Marchant à l'assaut avec une sérénité gouailleuse, tous, comme Cyrano, songent à mourir en beauté, "en faisant un beau mot pour une belle cause".

Au bout de la hampe de son drapeau, le 4e zouaves portait déjà la croix de la Légion d'honneur. Cette croix, aujourd'hui, choque la croix de guerre méritée par cinq cents citations.

De ces soldats, l'écrivain français Georges d'Esparbès s'est fait le chroniqueur enthousiaste et magnifique. Voici, prises entre beaucoup d'autres, quelques-unes des anecdotes par lesquelles il dépeint ces héros:

C'est le sergent France qui devant Verdun, sous une averse de liquides enflammés saluait un gigantesque bombardement d'obus et de grosses marmites par ces mots gouailleurs: "Vive mossieu le maire! La fête commence".

C'est le zouave Bonnet qui, seul survivant de sa section, déclarait tranquillement à son sergent: "Nous ne sommes plus que deux, sergent, mais on les aura quand même".

Et ce zouave Gauffrec qui, à l'assaut de la Couleuvre, portait successivement huit plis, à travers la foudre, de la première ligne au poste de commandement.

Et ce zouave Dupin, qui, à Douaumont, sous un tir de barrage par obus de 105 à 120, s'adressait à sa mitrailleuse: "T'en fais pas, ma Nénotte, tout à l'heure tu chanteras aussi ton couplet".

Et ce zouave cuisinier, Jean Marteau, qui, dans le moment qu'une bombe creusait à ses pieds un large entonnoir, s'écriait gaiement: "Chic! un trou pour les épluchures!"

Et ce caporal Amiot qui, à Vaux Chapitre, sous un déluge d'obus, allait retrouver ses amis, son bras pendant brisé par des éclats de grenades, et leur disait: "Maintenant, faites chauffer la colle"

Et ce caporal, René Vérité qui, en avant du fort de Souville, après avoir rallié les survivants de son escouade, chargeait avec quatre hommes, baïonnette au canon, sur une compagnie de cent cinquante hommes et repoussait peu après deux nouvelles attaques.

Et cet agent de liaison Victorien Noiret qui, enlisé mortellement jusqu'à la gorge, disait à son caporal: "Impossible de quitter mon fauteuil pour voir la manœuvre".

Et ce sergent Duchamps de la Geneste qui mettait sa chéchia au bout de sa baïonnette et s'écriait en marchant à l'assaut: "Comme dans la chanson de Roland: A bien mourir le comte se prépare!"

"Il y a dans ce tas de gloire, la matière de cent chroniques, écrit Georges d'Esparbès, car la plupart de ces exploits lorsqu'on les a entendus de la bouche même des hommes deviennent des chansons de geste..."

D'Esparbès, certes, n'exagère pas. Mais si l'héroïsme gouailleur est propre aux splendides régiments de zouaves, les enfants terribles de l'armée, l'héroïsme tout court est monnaie courante dans tous les autres corps.

Que dire de cette brève citation qui vient de paraître dans le Bulletin des armées:

"De Ganay, ayant eu les deux yeux crevés par une balle est demeuré debout sur le parapet encourageant ses hommes tant que dura l'attaque".

Et le jeune homme dont il s'agit avait vingt ans à peine. Il était aspirant officier. Et le nom qu'il porte est l'un des plus nobles de France.

N'est-ce point sublime?

Grand président de paix Grand président de guerre

New York—Au cours d'un déjeûner donné à l'hôtel Astor, M. Gérard, ancien ambassadeur, a véritablement électrisé les membres de la "Merchants Association" lorsqu'il a prononcé les paroles suivantes:

"Woodrow Wilson est le plus grand président de paix que nous ayons jamais eu. Mais je vais vous dire quelque chose d'autre : avant longtemps vous trouverez qu'il sera le plus grand président de guerre que les Etats-Unis aient jamais eu!"

A cette phrase les 2,000 membres présents se levèrent et applaudirent l'orateur pendant plusieurs minutes.

M. Gérard donna encore l'assurance à ses auditeurs que le président avait fait tout en son pouvoir pour garder le pays en dehors de la guerre. Il termina en disant :

"Je sais cela parce que j'ai assisté à toutes les négociations".

Lloyd George favorise le suffrage féminin

Le premier ministre d'Angleterre a déclaré à une délégation de suffragettes que le gouvernement est actuellement à préparer un bill relatif aux réformes qui doivent être faites dans le système électoral. Ce bill contiendra les recommandations en faveur du suffrage féminin. Mais on en laissera l'interprétation à la Chambre.

Il est certain, a dit Lloyd George, que la majorité des membres du gouvernement se prononcera en faveur du suffrage féminin comme, du reste, une grosse majorité de la Chambre. Vous devrez être satisfaites de ce qu'on ait limité l'âge d'une votante à 30 ou 35 ans; autrement, nous n'aurions pu obtenir un consentement général. J'admets que cette limite est illogique et injustifiable, mais je suis convaincu que lorsque les femmes auront le droit de voter, elles jouiront des mêmes privilèges que l'homme.

Tout indique que les chefs du mouvement suffragiste s'en tiendront au conseil du premier ministre. Mme Emmeline Pankhurst déclare qu'elle est parfaitement satisfaite, vu que ce bill est une mesure d'urgence, et qu'elle est disposée à tout remettre entre les mains de la Chambre.

La marine américaine

La marine américaine, comme l'armée, n'est composée que de volontaires.

Elle disputait avant la guerre, la seconde place à l'Allemagne, avec 35 cuirassés et 10 grands croiseurs cuirassés.

Depuis deux ans, les Etats-Unis ont triplé leur budget naval. Ils avaient dépensé 700 millions, dont 200 millions pour les constructions neuves, en 1914; leur dernier budget consacre à la marine la somme fantastique de 380 millions de dollars, soit environ 2 millards de francs, dont plus de la moitié pour des constructions neuves. Effort sans précédent, même en Angleterre.

L'ASSOCIATION INTERPROVINCIALE

Appel aux Franco-Canadiens

Puisque notre secrétaire, M. J. A. Roy, a bien voulu m'octroyer gratuitement les honneurs du parrainage, et que cet honneur, comme chacun sait, entraîne par le fait même des obligations, j'espère que personne ne trouvera mauvais que je vienne à mon tour entretenir les lecteurs du *Patriote* de ma filleule.

Cette demoiselle—toujours pour employer le langage de M. J. A. Roy—cette jeune demoiselle qui n'a qu'une ambition, celle de bien faire, trouve, je crois, que l'on met bien du temps à lui fournir les moyens nécessaires à remplir la mission dont ses parents spirituels l'ont chargée.

Est-ce à dire, que la population franco-canadienne de cette province se désintéresse de ses écoles, de ses écoles où se forment l'intelligence, le cœur, l'âme même de ses enfants.

S'il en était ainsi, nous aurions à nous désespérer de l'avenir de notre race, nous aurions à nous demander si ces Franco-Canadiens sont bien de la même race que ceux qui ont eu à soutenir tant de luttes pour nous conserver le droit de parler français.

Mais nous sommes persuadés que cette supposition est fausse. M. J. E. Morrier nous disait encore, la semaine dernière, que la Convention de Régina avait eu un effet salutaire, et que partout nos gens attachent beaucoup d'importance à l'éducation de leurs enfants, au maintien de leurs écoles.

Certes, dans un pays nouveau comme le nôtre, où tout est à faire, d'autant plus à faire que nous ne sommes qu'une petite minorité entourée d'éléments étrangers et parfois ennemis, bien des problèmes attirent notre attention; mais il n'en est pas de plus urgent à résoudre que celui du recrutement de notre personnel enseignant, parce que de lui dépend l'avenir de nos écoles, et par le fait même l'avenir de la race française dans cette province.

Nos adversaires comprennent si bien l'importance de l'école, que c'est autour de la question scolaire qu'ils concentrent toutes leurs attaques.

Dans ce pays de liberté, ouvert à la colonisation par les nôtres, ils ne veulent qu'une langue, qu'une religion. Et c'est en s'emparant de l'école qu'ils espèrent arriver à ce résultat et faire disparaître à la fois et la religion catholique et la langue française.

Car il est un fait certain que je ne me charge pas d'expliquer, mais qui a été constaté bien des fois: c'est que chez nous, la langue et la foi sont inséparables et quand une famille canadienne perd l'usage de sa langue, elle est fatalement désignée pour, dans un temps plus ou moins long, perdre également sa foi. C'est pourquoi nous osons compter sur le concours entier de tous ceux qui s'intéressent au maintien de la religion catholique dans les plaines de l'Ouest.

Et si l'on me dit que nos écoles ne sont pas menacées, quelles ont en leur faveur la loi et la bonne volonté du gouvernement, je répondrai que cette bonne volonté est bien douteuse quand l'on sait avec quelle ferveur la presque totalité des inspecteurs d'écoles s'appliquent à prouver à nos commissaires et à nos institutrices que le français, qu'ils assimilent malicieusement aux langues étrangères, n'a droit qu'à une seule heure d'enseignement par jour; quand l'on sait aussi que nos gouvernants, après avoir établi une barrière presque prohibitive entre les instituteurs et institutrices de Québec et nous, et connaissant le manque presque absolu de professeurs bilingues, ne font rien pour nous faciliter le recrutement de notre personnel enseignant.

L'on se demande même, en présence de ces faits, s'il n'entre pas dans les vues de nos adversaires de nous prodiguer de belles paroles, tout en laissant nos écoles mourir d'inanition faute de maîtres ou de maîtresses.

Je n'affirme rien, je livre seulement une réflexion.

Car, que nous servira la loi, si nous n'avons plus de personnel enseignant, ou seulement en quantité insuffisante comme c'est le cas? Que nous servira la loi, si nous ne pouvons pas en tirer parti?

C'est là une question angoissante, et c'est de cette angoisse patriotique qu'est née l'Association Interprovinciale.

Son but principal le plus urgent—il a déjà été exposé ici—c'est de recruter un personnel compétent, qualifié, pour nos écoles. Faire de la propagande dans Québec et amener ici des maîtres et maîtresses que nous aiderons financièrement à suivre les cours des Ecoles Normales, à condition, bien entendu, que ces maîtres ou maîtresses s'engagent par contrat à enseigner dans l'une des écoles franco-canadiennes qui lui sera désignée par la Société Interprovinciale, laquelle sera en même temps l'intermédiaire entre les commissions scolaires bilingues et les maîtres ou maîtresses.

La constitution de l'Association d'ailleurs est assez large pour que ce but principal soit de beaucoup élargi; et en fait, je ne crois pas me tromper en disant que rien de ce qui touche à nos écoles ne nous laissera indifférents; on en aura peut-être des preuves avant longtemps.

Est-il possible de rester indifférent devant le but poursuivi, quand l'on se prétend Franco-Canadien et catholique? Est-il possible que les fonds nécessaires ne pourront pas être trouvés parmi les 40,000 Franco-Canadiens de la province?

Non, et j'espère qu'avant longtemps, notre trésorier aura le plaisir de nous annoncer que tous, curés de paroisses, syndics d'écoles, Franco-Canadiens conscients de leurs droits et de leurs devoirs, rivalisant de zèle patriotique, ont enlevé toutes les actions de la Société.

Je termine en annonçant comme un encouragement et un stimulant que la petite paroisse de St-Denis, sans curé résident, sans salle paroissiale, a déjà souscrit $250 et espère arriver rapidement à $400.

J'espère que ce bel effort ne restera pas sans résultat, et que tous les groupes franco-canadiens de la province auront à cœur de l'imiter.

R. DENIS,
Directeur de l'Association
Interprovinciale.

Le Dr N.-E. Dionne est décédé

Un historien distingué

Le Canada français vient de perdre dans la personne du Dr N.-E. Dionne, de Québec, un de ses écrivains les plus distingués et les plus estimés.

M. Dionne est mort, le 30 mars dernier. Il était âgé de 69 ans.

Le Dr Dionne était certainement un de nos écrivains les plus féconds. Il a laissé une foule de travaux historiques fort appréciés, parmi lesquels on peut citer: "*Historique de la paroisse de Ste-Anne de la Pocatière; L'abbé Gravel,* curé de Détroit; La *Nouvelle-France,* de Cartier à Champlain; *Le Tombeau de Champlain;* le *Siège de Québec*; le Fort *Jacques-Cartier,* etc. Mais les deux ouvrages qui ont consacré sa réputation d'historien sont: *Jacques Cartier* et *Champlain.*

M. le Dr Dionne était Docteur es-lettres, professeur honoraire à l'Université Laval et Officier de l'Instruction publique.

Né à St-Denis de la Bouteillerie, en 1848, il pratiqua d'abord sa profession à S. Roch de Québec, puis il entra dans le journalisme.

Il fut pendant plusieurs années directeur du *Courrier du Canada.* Il ne sortit du journalisme que pour accepter la position de conservateur de la bibliothèque de l'Assemblée Législative de Québec. Il prit sa retraite il y a quelques années.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

CHRONIQUE DE REGINA

De passage.—M. l'abbé Charest, de Moose Jaw; le Sénateur Prince de Battleford; J. O. Nolin, député d'Athabaska; Geo. Day, de North Battleford.

Le "Post" se déclare journal indépendant, de même le "Star" de Saskatoon.

Mgr Mathieu est revenu du sud et M. l'abbé Marois de l'Est.

Grand dîner au Kings en l'honneur de madame Méloche, née Longtin. Jos. Grenier présidait.

Grâce à Dieu le carême est fini. Pâques s'en vient. La neige disparaît et cela fait beaucoup d'eau. Régina n'est plus "dry" mais le chroniqueur l'est.

ARBORFIELD. Sask.

—Nous apprenons que M. William Bachand, un de nos jeunes "bachelors" qui était allé travailler dans les environs de Melfort, est tombé gravement malade et qu'il est en traitement dans l'hôpital de cette ville. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

—Mmes J. Bérubé et F. Carpentier, toutes deux sérieusement malades depuis deux semaines, vont actuellement beaucoup mieux.

—M. J. Bérubé a vu naître dans son étable deux poulains jumeaux qui sont morts le même jour.

—M. Généreux, M. Arthur Hudon et ses quatre frères, L. Philippe, Adrien, Paul-Etienne et Lindor Hudon, après avoir travaillé tout l'hiver dans les chantiers, sont rentrés dans leurs familles.
les.

—M. Joseph A. Hudon, qu'un accident retenait chez lui depuis l'automne (il avait presque perdu l'œil gauche), travaille maintenant de nouveau dans une scierie de Prince-Albert.

—M. et Mme Edgar Goyette ont fait baptiser un petit garçon du nom de Joseph-Richard-Médéric-Hildège.

Mlle Alice Foucher est allé contracter mariage dans l'Ontario.

—M. le curé Nicolet est allé, le 24 mars, célébrer la sainte messe à Rassdon dans la maison de M. Henri Potié, à dix milles de l'église paroissiale. Les enfants du voisinage étaient accourus pour le catéchisme. C'était une vraie fête pour eux, car à cause de la distance ils ont rarement la bonne fortune de voir le prêtre et de recevoir de lui l'instruction religieuse. M. Potié fit ensuite bénir sa nouvelle maison, laquelle, soit dit en passant, est magnifiquement construite. Ce petit château perdu dans la solitude excite, paraît-il, la curiosité des loups et des orignaux qui habitent les forêts environnantes.

—Plusieurs familles d'Arborfield ont célébré, avec la présence du prêtre, l'intronisation du Sacré-Cœur dans leurs foyers.

—Une bonne personne des Etats-Unis, qui tient à demeurer inconnue, nous a envoyé la belle somme de cinquante piastres pour procurer à notre paroisse une statue du Sacré-Cœur. Que Dieu récompense cette âme généreuse!

—M. et Mme Théodore Perrault ainsi que M. et Mme Léo Bachand sont partis cette semaine pour aller travailler dans les prairies. Une dizaine de jeunes gens viennent également de nous quitter pour le même motif.

—On nous annonce la mort du père de M. A. Caouette, décédé aux Etats-Unis, et celle de la mère de Mme Evariste Fleury, décédée dans la province de Québec.

DOLLARD, Sask.

De retour.—Au commencement de mars M. le curé Ad. Fortin nous arrivait de Fraserville, Québec, après deux mois d'absence.

Vers la fin de décembre 1916, M. le curé quittait sa paroisse pour aller refaire ses forces au milieu de sa famille. Il était réellement fatigué et épuisé.

Quelle n'a pas été la joie des paroissiens de Dollard de le voir de nouveau au milieu de nous. Pendant ces deux longs mois nous sentions un vide dans nos cœurs.

M. le curé semble se porter bien mieux qu'à son départ. Espérons que la belle saison du printemps contribuera à son parfait rétablissement.

Son jeune frère M. David Fortin est de retour aussi.

Température.—Le sol est encore enseveli sous un épais manteau de neige, bien que nous jouissions d'un beau ciel pur et ensoleillé.

MARCELIN, Sask.

—M. Clair Gervais, excellent cultivateur et paroissien modèle quitte Marcelin pour le sud de la province où il compte profiter de son droit à un lot gratuit (homestead) et à une "préemption". C'est ce qui le décide à abandonner sa généreuse terre de Marcelin et les amis qu'il quitte avec chagrin. Le bon chrétien est toujours estimable et estimé. Disons à son éloge et à celui de Marcelin que M. Gervais, arrivé ici en avril 1915, avec $2,200, en repart avec $4,550. Et il a fait honneur à son nom. Que la fortune l'accompagne!

Naissances—Le 1er avril M. Pierre Labrosse apportait au baptême son 9me enfant, un garçon Joseph-Martial. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Daoust.

—Le 1er avril M. Jean-Baptiste Godbout faisait baptiser son 3me enfant Jean-Richard. Parrain et marraine, Eugène Godbout, oncle de l'enfant, et Ida Wattier.

—M. Denis, célibataire, arrivé dernièrement des Cèdres, P.Q., a acheté la terre de Sam. German, un Roumain, pour la somme de $4,500.

—M. Beauchamp, beau-frère de MM. Desjardins, Dagenais et Sarrasin arrivait à Marcelin ces jours-ci avec sa famille de 9 enfants. M. Beauchamp vient de l'Annonciation, P. Q.

Deux de ses garçons l'avaient précédé d'un an et ont pu montrer à leurs parents le résultat de leur travail. Ces deux jeunes gens ont pris chacun un homestead à 18 milles de Marcelin et ils vont se mettre à casser. Quel pays que l'Ouest!

Revirement de fonds en Alberta

M. E. Michener, chef de l'opposition, a provoqué une sensation à la législature, en dévoilant un scandale de revirement de fonds. Il s'agit de la vente des obligations de la compagnie Canadian Northern Western Railway, sur le marché de Londres; le trésorier de la province avait déjà déclaré que la vente s'était effectuée à 89¾, tandis que la compagnie Legard Frères, de Londres, les acquéreurs, avait acheté les obligations à 91½: ce qui laisse un écart de $115,000, et entraîne la perte de plusieurs milliers de dollars, déboursés en intérêt.

M. Michener a demandé une enquête royale pour rechercher les causes de cette "fuite".

"L'armée espagnole, écrivait naguère le major Moraht dans le "Berliner Tageblatt", emporterait plus facilement Gibraltar que les armées franco-britanniques Bapaume, comme il est fortifié aujourd'hui".

Le célèbre critique militaire allemand, si aimable pour les sujets d'Alphonse XIII peut inscrire une nouvelle déception dans son carnet de campagne en chambre.

* * *

Sir Robert Borden, actuellement à Londres, annonce qu'il ne pourra pas revenir aussi tôt qu'il le croyait, à cause des vacances de Pâques que prendra la conférence impériale.

* * *

Les souscriptions au troisième emprunt domestique canadien ont rapporté $100,000,000 *de plus qu'il ne fallait. On voulait cent cinquante millions, il en a été souscrit deux cent cinquante millions.*

BIBLIOGRAPHIE

Montréal, Librairie Granger et librairie Notre-Dame, Québec, Librairie Garneau.

RABORY (Dom J.). *Le Livre de la Souffrance.* Un volume in-12, 2 fr. 50.

La souffrance est de tous les temps: c'est depuis la chute originelle, le lot de l'humanité. Elle peut cependant à certaines époques, dans certaines circonstances, revêtir un caractère plus général: c'est l'histoire de nos jours... Et si le chrétien parvient à l'aimer pour les biens qu'elle lui procure, elle n'en reste pas moins antipathique à notre nature... Qui nous aidera à supporter, à réagir? Les exemples plus que les paroles. Le grand modèle sera toujours Jésus crucifié: mais il nous apparaît si supérieur à nous! La sainte Vierge, les martyrs, les saintes âmes livrées à la souffrance semblent avoir reçu une grâce spéciale pour souffrir. *Job* se présente à nous dans les livres saints, comme le type du patient, le modèle de la souffrance, le plus humain, le plus proche de nous: le livre de Job devrait être le bréviaire de tous ceux qui souffrent.

Mouvement de l'A. C. F. C.

Fonds de Propagande française

4ème LISTE

Listes précédentes		$ 255.50
Société St-Jean-Baptiste de Montréal		25.00
Cercle de Ponteix:		
Rév. A. Royer	$5.00	
J.-B. Cloutier	1.00	
Donat Cloutier	1.00	
X. Filiatrault	.50	
F. Lambert	.50	
J. E. Lambert	.50	
O. St. Cyr	.50	
E. Bedard	.50	
R. E. Gauthier	1.00	
P. Dutrisac	1.00	
Ov. Bonneville	.50	
Israël Bonneville	1.00	
L. Bonneville, sr	1.00	
Adrien Bonneville	1.00	
Wilfrid Bonneville	1.00	
Jos. Bonneville	1.00	
Mad. L. Bonneville, sr	1.00	
X. Gravel	.50	
Aug. Rodier	1.00	
Alf. Thibault	1.00	
Louis Le Barzic	.50	
Leo Nelligan	.50	
J. Goulet	.85	
Mme Ad. Liboiron	5.00	
Ulric Dubuc	.50	
Wm. Ferland	1.00	
R. Larochelle	.50	
Mme Jos. Gendreau	1.00	
Arthur Tanguay	1.00	
Ls Cyrenne	1.00	
H. Cyrenne	1.00	
Geo. Roberge	1.00	
Pierre Meloche	1.00	
F. X. Fournier	1.00	
J. Isidore Ste Marie	1.00	
Ag. Liboiron	.50	
D. St Cyr	1.00	
Eug. Matte	1.00	
F. Jobin	1.00	
O. Ste Marie	1.00	
Jos. Bedard	.50	
Mme A. Bedard	.50	
M. Mallette	.25	
L. St. Cyr	.50	
Art. Thibault	.50	
M. Seamtland	.50	
J. Lallier	1.00	
A. Demontigny	.25	
Adrien Liboiron	4.15	50.00
Cercle de Montmartre		15.00
Jean Branger, Lecoq		1.00
Octave Hallé, Willow Bunch		5.00
		$351.50

Surveillons les rôles de cotisations scolaires

Voilà un point sur lequel il importe d'attirer l'attention de tous les Franco-Canadiens.

Il est entendu que dans les districts où il existe en même temps une école publique et une école séparée, chaque contribuable est tenu de supporter l'école de la foi religieuse à laquelle il appartient.

Mais, la loi présume que celui dont la religion n'est pas connue est protestant. Donc si un catholique vivant dans un district ne fait pas connaître à quelle religion il appartient on le tiendra pour protestant et on l'inscrira comme tel. Et s'il laisse passer ensuite, sans protester, le délai légal pendant lequel il a droit de se plaindre du rôle de cotisation celui-ci rentrera en vigueur tel que fait et le contribuable catholique se verra obligé de soutenir de ses deniers l'école protestante, au détriment de l'école catholique.

Il y a plus. La loi, dans les districts ruraux et de village, ne considérant comme électeurs que les citoyens dont le nom est inscrit sur le dernier rôle revisé de cotisation de l'arrondissement, il arrivera que le contribuable catholique ne pourra voter à l'élection des commissaires catholiques.

Il importe donc que chaque contribuable surveille attentivement le rôle de cotisation de l'arrondissement auquel il appartient. S'il y découvre des erreurs qu'il s'empresse de faire les rectifications voulues. La chose est, comme on le voit, très importante, et personne, nous en sommes convaincu, ne voudra se soustraire aux obligations qui lui incombent de ce chef.

Henri de TILLY.

ARBORFIELD, Sask.

Le groupe local de l'A. C. F. C. a eu, dimanche soir 25 mars, une très intéressante assemblée au soubassement de l'église. Notre dévoué président, M. Théodore Lalonde, nous a fait le récit détaillé des principaux événements de la Convention de Régina, à laquelle il avait pris part comme délégué de deux de nos districts d'école (Goyer et La Marseillaise). Cet exposé d'un témoin oculaire a captivé l'auditoire. Jamais orateur ne fut mieux écouté que M. Lalonde. A plusieurs reprises les applaudissements ont éclaté avec enthousiasme.

Nous avons voté des remerciements à notre cher président qui s'est si bien acquitté de sa mission à Régina et qui du reste, n'a pas gaspillé l'argent des écoles puisque les dépenses totales de son voyage n'ont été que de 24 piastres !

Nous avons applaudi au beau travail et au brillant succès de nos commissaires franco-canadiens, mais surtout nous avons pris d'immédiates résolutions pratiques dont la principale est une organisation de collecteurs pour venir en aide à l'admirable "Association Interprovinciale" Cette œuvre nous apparaît comme une véritable inspiration du ciel.

Ce qui nous fait mieux comprendre les services immenses qu'elle est appelée à rendre au pays c'est que les quatre écoles de notre paroisse sont encore fermées, faute d'instituteurs !

ST. HUBERT MISSION, Sask.

CERCLE DE L'A. C. F. C.

Le président commence par nous dire qu'il n'y avait, en principe, pas moins de 19 questions différentes inscrites à l'ordre du jour. Mais il avoue aussitôt, au grand soulagement de l'assemblée,que bon nombres d'articles ont été rayés du programme pour être renvoyés à une autre réunion. Donc, aujourd'hui, seules les questions de première importance auront l'honneur de la discussion.

1. *Cie Canadienne de Colonisation.*—Notre président avait assisté, quelques semaines auparavant, à l'assemblée générale des actionnaires à Régina. Il nous affirme et nous prouve que cette œuvre vraiment catholique et patriotique est en excellente voie et promet beaucoup pour l'avenir. L'assemblée est fière et heureuse d'apprendre que notre vice-président, M. F. Dunand, a été choisi comme l'un des directeurs de la Cie.

2. *Fonds de Propagande Française.*—La meilleure preuve que chez nous on comprend toute la portée de cette œuvre, c'est que, après de brèves explications sur ce sujet déjà un peu connu de tous l'assemblée approuve à l'unanimité la proposition émise par M. Boutin de voter pour cette œuvre, une somme de $5.00 à prélever sur la caisse de notre cercle, plus le produit d'une petite quête faite séance tenante et qui a permis d'ajouter $3.50; ce qui portait le total de notre contribution à $8.50.

3. *Association Interprovinciale.*—Le Rév. Père Libert avait assisté, non seulement à la naissance mais encore au baptême de cette nouvelle Association Il était donc tout désigné pour nous en faire connaître l'origine, la raison d'être, la but et le mode de fonctionnement.

A St. Hubert nous sommes privilégiés: nous avons des religieuses pour assurer dans nos écoles l'enseignement de notre langue maternelle; mais nous comprenons parfaitement que nous ne devons pas néanmoins rester indifférents à cette œuvre, et que nous sommes tenus d'aider, de nos deniers un trop grand nombre d'autres centres Franco-Canadiens infiniment moins favorisés que nous du côté de l'œuvre scolaire. Aussi, sur proposition de M. O. Praud, l'assemblée approuve tout de suite, à l'unanimité, le vote d'une nouvelle somme de $5.00 à prélever encore sur la caisse de notre Cercle.

4. *Compte-rendu du mandat confié aux deux délégués à la Convention des Commissaires d'école à Régina.* M. Maurice Boutin, 1er délégué, en un style de militaire encore tout enfiévré des émotions de la guerre de tranchées, nous résume les différentes phases de la bataille des 27 et 28 février, bataille qui avait abouti le 28 au soir au réconfortant triomphe de nos droits de catholiques et de Français dans les écoles de la Province

Dans ce résumé, succinct mais clair et complet, toutes les idées principales se trouvaient condensées; si bien que M. le président (qui, lui aussi, avait été délégué), s'est contenté de tirer de là quelques conclusions pratiques. Il a fait ressortir, en particulier, l'importance de cette éclatante victoire, la 1ère du genre dans les annales de notre histoire provinciale. "Pour la première fois, dit-il, on a pu voir comment, dans notre Province, l'ensemble des catholiques de différentes nationalités, lorsqu'ils se trouvent bien unis et déterminés, quoique faible minorité encore, peuvent former de fait, une force imposante, capable, à l'occasion, de dicter sa volonté à la majorité elle-même. Pour la première fois aussi, on a pu voir une preuve indéniable que notre A. C. F. C. était desormais assez forte pour porter des fruits: car c'est elle, somme toute, qui a amené, à la Convention de Régina les 80 délégués Franco-Canadiens qui ont fait pencher la balance, cette année, du côté de nos droits.

Conclusion! Faisons tous partie de l'A. C. F. C., payons lui notre cotisation, et soutenons-la par tout les autres moyens en notre pouvoir.

Soutenons aussi par notre abonnement, le vaillant *Patriote de l'Ouest*, dont l'A. C. F. C. s'est servi pour sonner le ralliement des forces franco-canadiennes, et sans lequel, cette fois encore, rien de pratique n'aurait pu être faite.

Diverses autres questions de détail sont aussi traitées; et enfin, la parole est donnée au Rév. Père Libert. Puisqu'il était là, il nous fallait une conférence et naturellement cette conférence devait être sur la guerre.

Malgré les nombreux articles du programme que nous avions dû déjà subir, il a pu pendant plus d'une demi-heure nous retenir encore sous le charme de ses récits aux sujet des emplois divers qui lui avaient été confiés depuis le commencement de la guerre, dans les hôpitaux militaires de Vannes et de Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Nous étions réunis, en principe, pour fêter la victoire du 28 février. Il nous fallait donc une partie récréative spécialement soignée. M. A. Larade, comme toujours a fait plus que sa part, avec ses trois monologues comiques. M. O. Praud mérite aussi vraiment, une mention particulière à cause de ses chants patriotiques.

L'ami A. Gérard avait certainement le mot juste lorsqu'en sortant il traduisait ainsi l'opinion générale: "Ça c'est une réunion qui n'est pas du temps perdu."

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

Le Meunier Tagrena

(Légende Bretonne)

Par "Un SAUVAGE"

XXII.—LE DIABLE DANS LE SAC

Après les derniers mots rapportés dans le chapitre précédent, il semble que les relations diplomatiques auraient dû être rompues entre Tagrena et son ex-associé. Et cependant il n'en fut rien.

C'est que, d'un côté, maître Tagrena, tout heureux qu'il fût d'avoir pu rompre son marché, tenait à se faire rendre son billet. Il lui semblait, qu'il serait plus tranquille, et exposé à moins d'ennuis dans l'avenir, si maître Satanas n'avait plus en sa possession ce document compromettant.

Celui-ci, d'un autre côté, obligé de reconnaître intérieurement qu'il s'était laissé jouer comme un enfant, ne voulait point en convenir. Il espérait d'ailleurs trouver quelque joint, pour faire le pauvre Tagrena retomber dans ses griffes. Et c'est pour cela qu'il ne s'en allait pas.

Il ne s'en va d'ailleurs, jamais le premier. Quelques avatars que nous lui fassions subir, il reste à rôder autour de nous; et ne nous quitte, que si nous l'y forçons absolument. Le plus sûr est encore de le quitter soi-même le premier.

Mais, dans le cas actuel, outre son *obstination naturelle, il y avait encore son amour propre, qui était fortement* engagé. Il *s'était laissé jouer*; et Tagrena *le lui avait dit*, comme nous l'avons vu, sans ménagement aucun. Et ce mépris du meunier était ce qui lui pesait le plus sur le cœur. Il voulait donc commencer par rétablir dans l'esprit de Tagrena sa réputation d'habileté et de puissance, fortement compromise par les derniers événements.

Or, le diable, tout habile et malin qu'il soit en temps ordinaire, devient, comme les humains, d'une bêtise phénoménale, aussitôt que sa vanité est en jeu. Sans s'en douter, comme tous les orgueilleux, il se trouvait donc dans une position tout à fait désavantageuse; et Tagrena avait la partie belle, s'il avait su en profiter. *Celui-ci* s'en aperçut d'ailleurs du premier coup; et il résolut de pousser le malin *jusque dans ses derniers retranchements.*

Nous avons vu que le diable *refusait* de se désaisir du billet, sous prétexte qu'il aurait l'occasion de s'en servir plus tard.

—A quoi veux-tu bien que ça te serve, cette loque? retorqua le meunier, Ce chiffon de papier ne vaut plus rien du tout, puisque tu n'as pas rempli les conditions qui sont stipulées dessus.

—Je m'en servirai à ta mort, mon bonhomme. Tu ne sais pas, toi, ce que c'est que de passer au jugement de Dieu! Quand j'y présenterai ce papier, en faisant *remarquer* que j'ai travaillé pour toi trois cent-soixante-trois longues journées, sans recevoir la moindre compensation, Dieu, qui est la justice même, t'obligera bien à acquitter ta dette.

—*Tarafata!* fit le *meunier.* Il n'y a aucune compensation de stipulée là-dessus, pour le cas où tu cesserais le moulin. Et c'est moi qui devrais te charger des dommages et intérêts, pour les frais de réparation que je vais être obligé de faire.

—Oh! mais, je t'assure que tu ne parleras pas si bien quand tu seras rendu là. D'autant plus que j'y serai, moi aussi. Et, crois bien que j'ai une grande influence dans les conseils de l'Eternel. Et puis, je sais comment m'y prendre, pour m'y faire écouter.

—Oui, da! s'esclaffa Tagrena. Joli comme tu es, ta seule prestance doit certes en imposer! Mais, mon pauvre vieux, un affreux nain, chétif, rabougri et laid, tel que toi, se ferait, bien sûr, mettre à la porte, s'il osait jamais se présenter au tribunal du Bon Dieu!

—Si je suis laid et petit, c'est que je le veux bien, rétorqua le diable, de plus en plus piqué. Quand je veux, je peux me rendre grand, beau et fort.

—Jamais je ne croirai qu'un laideron comme toi puisse devenir beau; ni qu'un petit vieux aussi rabougri puisse grandir, repartit le meunier.

—Tiens! si je voulais, reprit le diable, je pourrais me grandir, de manière à dépasser la cime des châtaigniers que tu vois là-bas!

—Tu te vantes, mon bonhomme, ricana Tagrena; mais je ne te crois pas!

—Eh bien! regarde! fit le diable.

Et il commença à grandir, d'une façon si prodigieuse, qu'au lieu du nain rabougri de tout à l'heure, Tagrena se trouva bientôt en présence d'un énorme géant, dont la tête s'élevait de beaucoup au dessus des plus grands arbres de la contrée.

Il faut vous dire que Tagrena, en voyant le diable se lancer sur ce chapitre, avait conçu une idée infernale, s'il est permis de s'exprimer ainsi, en parlant d'un vilain tour à jouer à maître Satanas. Il feignit donc de se pâmer d'admiration devant les performances du maître des enfers; ce qui remplit celui-ci d'aise et de contentement. Le Bonhomme LaFontaine n'étant point encore né, le diable n'avait pas eu l'occasion d'apprendre dans ses fables que "tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute". Ce fut donc avec délices, et sans arrière pensée qu'il se délecta de l'encens admiratif que Tagrena lui fit brûler sous le nez. Et celui-ci lui ayant dit, de son air le plus naïf.

—Mais, maintenant que te voilà si grand, tu ne pourras plus jamais reprendre la taille d'un homme ordinaire.

—Pauvre simpleton !répondit-il. Je peux, quand je le voudrai, redevenir aussi petit que tout à l'heure. Beaucoup plus petit même. Je peux me rendre aussi petit qu'une petite souris.

—Ça, fit Tagrena, l'air incrédule, je ne le croirai jamais! Un géant fort et puissant tel que toi, ne peut pas devenir aussi petit que cela!

—Regarde! fit le diable, donnant en plein dans le panneau.

Et il commença à décroître, décroître, si bien, que bientôt, il ressembla à une toute petite pomme, plantée devant Tagrena. Alors, celui-ci tirant de sa poche la sacoche de merlin, dit innocemment.

—Serais-tu capable de te rendre assez petit pour entrer dans se sac?

—Certainement, fit le diable, en diminuant encore ses proportions.

—Essaye donc un peu, pour voir..

—Rien de plus facile, fit le pauvre nigaud *en sautant légèrement dans la sacoche.*

Rien de si facile *pour lui* que d'y entrer, assurément. Mais, quand il s'agit d'en sortir, ce *fut une autre affaire.* Comme à tout ce qui y rentrait, il lui fallait pour en sortir la *permission* du meunier. Et vous devez bien penser que celui-ci n'était pas *pressé* de la lui accorder.

—Ah! fit le pauvre diable, en s'apercevant du mauvais cas où il s'était mis. Ah! cette maudite sacoche, à laquelle je n'avais pas pensé.

—Pour quelqu'un qui se croit si habile et si malin, ricana Tagrena, il me semble qu'aujourd'hui, ça fait bien des choses auxquelles tu ne penses pas!

Et, après avoir laissé quelque temps le diable se débattre inutilement pour essayer de sortir, il lui dit, d'un air narquois :

—Ah! mon vieux Grigou, tu ne veux pas me rendre mon billet, hein?

Eh bien! tu vas voir à quoi il va te servir.

Et, sans plus rien vouloir entendre, il attacha solidement les cordons de la *sacoche, qu'il* mit dans sa poche, avec le diable *dedans. Puis, d'un pas tranquille, il se dirigea vers son moulin.*

En y arrivant, il trouva son *moulant*, accompagné de trois ou quatre pochonniers, en *contemplation désolée*, devant les dégâts produits par la tempête.

—Ah! Bourgeois, fit le *moulant*, en voyant entrer Tagrena: quel coup de vent épouvantable! j'ai cru que j'étais emporté avec tout le moulin! sûr que tous les diables étaient déchaînés, pour produire un ouragan pareil!

—Non! répondit Tagrena: ils n'y étaient pas tous; il n'y en avait rien qu'un. Et je le tiens, le coquin! Il va me le payer!

Et, devant l'air ahuri de ses domestiques en entendant ces mots, il reprit :

—Ne cherchez pas à comprendre. Allez seulement chercher les leviers pour tourner les meules à bras.

Le moulant et les pochonniers s'étant munis des leviers demandés, Tagrena les fit mettre les meules en mouvement. Puis, il jeta sa sacoche dans la trémie: et le diable, saisi par l'engrenage, fut entraîné sous les meules. Il essaya bien de pousser quelques hurlements de protestation. Mais, baillonné par l'intérieur de l'étroite sacoche, il ne réussit à produire qu'un imperceptible miaulement, promptement étouffé d'ailleurs par les grosses masses de pierre.

Ces meules sont lourdes et difficiles à faire tourner; et, actionnées seulement par des leviers, ne marchent jamais bien vite. Dans la circonstance, elles tournaient d'autant moins vite, que la sacoche était solide, et le diable, un vrai dûr à cuire. Ça prit donc un certain temps, avant que le tout ne fut réduit en une bouillie suffisamment ténue, pour tomber dans le blutoir. Et, comme disait Tagrena, en se frottant les mains, le diable eut le temps de le sentir.

On ne vit jamais résidu pareil sortir de tous les meules d'un moulin. De la pauvre sacoche, réduite en charpie, il ne restait que quelques filaments, dans lesquels était enchevêtrée la bouillie gluante et puante, qui était tout ce qui restait du diable. Quand au billet de Tagrena,il avait été si bien déchiqueté, qu'il n'en restait que d'imperceptibles fragments, si bien perdus dans la glue du reste de la masse, que le diable lui-même, s'il en avait eu envie, aurait été parfaitement incapable de les rassembler, pour en reconstituer l'écrit.

Quant *tout cela tomba dans le blutoir, il se répandit dans le moulin* une odeur si épouvantable, que moulant et pochonniers se *précipitèrent dehors*, en se bouchant le *nez*. Tagrena, lui, malgré la puanteur, alla contempler cette bouillie informe, et *s'écria d'un* air mélancolique.

—Oh! ma pauvre sacoche, la voilà gaspillée!

Et, saisissant les filamants qui restaient, il en fit tomber sur le plancher la bouillie infecte qui constituait les restes du diable.

Cependant, celui-ci n'était pas mort; pour la bonne raison, qu'il ne peut pas mourir.

Il ramassa donc péniblement ses morceaux; et, masse rampante et gémissante, jurant solennellement par les cornes de Lucifer qu'il ne voulait plus approcher jamais de la lande de Beau-Soleil, ni avoir rien à faire avec Tagrena soit en ce monde, soit en l'autre, il prit la direction de Château Tro, où, comme nous l'avons déjà dit, se trouve le trou de l'Enfer.

Et voilà comment la sacoche de Merlin fut perdu pour la famille.

Pour les Cultivateurs

Bureau de renseignements Agricoles

Voici l'année critique et, nous l'espérons, la dernière année de la guerre.

Les armées des alliés, leurs fabriques de munitions, parfaitement organisées, sont prêtes à tenter un effort suprême.

Le succès de cet effort dépendra essentiellement de la régularité avec laquelle les vivres seront fournis.

C'est le devoir et le privilège du Ministère fédéral de l'Agriculture d'aider de toutes les façons possibles dans cette guerre. En cherchant à obtenir la plus forte production possible cette année, beaucoup de cultivateurs rencontreront des difficultés exigeant une prompte solution. Nos lumières sont à leur disposition, et pour leur éviter toute perte de temps, de peur qu'ils ne sachent au juste à qui adresser leurs demandes de renseignements sur des questions qui ne paraissent pas rentrer exactement dans le cadre des différents services des fermes expérimentales, nous avons décidé d'ouvrir un BUREAU DE RENSEIGNEMENTS. Ainsi donc, si vous ne savez pas à quelle division du Ministère votre lettre devrait être adressée, envoyez-la tout simplement, sans plus attendre, à l'adresse que voici :

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS,
Ministère Fédéral de l'Agriculture, OTTAWA.

Elle sera remise sans délai au fonctionnaire compétent et vous recevrez promptement une réponse.

MARTIN BURRELL,
Ministre de l'Agriculture.

La basse-cour

Mars, avril, mai et juin, voilà les quatre mois les plus importants de l'année pour la basse-cour. C'est l'époque de l'accouplement des reproducteurs, de l'éclosion des poussins et c'est également celle où se règle le nombre des poussins qui vivront et par conséquent le nombre des poules pondeuses que l'on aura l'hiver suivant.

Choisissez les reproducteurs—Ne prenez que des sujets sains. Un cochet vigoureux et des poules d'un an donnent les meilleurs résultats. Si vous vous servez de poulettes, veillez à ce qu'elles soient bien formées. Dans les races légères, mettez un mâle pour vingt poules; dans les races plus lourdes, un mâle pour quinze poules.

Choisissez pour la reproduction les poules d'un an qui ont pondu le mieux comme poulettes. Accouplez-les avec un cochet qui vient d'une poule bonne pondeuse. Si vous n'avez pas encore de coq, voyez tout de suite à vous en procurer un. Achetez-en un chez un éleveur qui a un stock sain et bon producteur. Ne craignez pas de dépenser un dollar de plus sur un bon coq; vous le regagnerez bien vite dans le troupeau.

Nourrissez bien.—Donnez à vos volailles beaucoup d'air pur et d'exercice. Si vous avez ce qu'il faut pour prendre soin des poussins en temps froid, faites-en éclore ce mois-ci. Arrangez-vous de façon à ce que le plus grand nombre des poussins viennent au monde entre le milieu et la fin d'avril.

La majorité des poussins devraient éclore ce mois-ci pour les races à toutes fins. Les poulettes tôt venues sont celles qui pondent le plus tôt. Les premiers œufs sont ceux qui se vendent le plus cher et les poulettes qui pondent tôt sont généralement celles qui se vendent le plus cher et les poulettes qui pondent tôt sont généralement celles qui produisent le plus. Surveillez vos parquets d'élevage. *Réformez impitoyablement toutes les volailles qui manquent de vigueur.* Examinez et nettoyez longtemps avant de vous en servir tous les appareils d'incubation et d'élevage. Si vous désirez ne faire éclore qu'une centaine de poussins, les méthodes naturelles valent tout autant que les méthodes artificielles. S'il vous en faut plus et si vous désirez avoir des poussins plus précoces, de développement plus uniforme, vous ferez mieux d'essayer un incubateur. Ecrivez à la ferme expérimentale centrale pour demander une circulaire sur l'incubation et l'élevage.

La destruction du gaufre

Ennemis naturels

Les ennemis naturels du gaufre sont le coyote, le blaireau, la moufette (bête puante), le furet, les serpents, les éperviers et le hibou. Ces deux derniers tuent beaucoup de gaufres, surtout sur les terres incultes. Malheureusement, chaque fois que l'un de ces oiseaux se montre sur une ferme de l'Ouest, on le salue d'un coup de fusil. Le cultivateur ne se souvient que des quelques poulets qu'il a volés à la basse-cour et oublie le grand nombre de gaufres qu'il a détruits. Les gaufres causent beaucoup plus de ravages dans les récoltes du cultivateur que les éperviers n'en causent dans sa basse-cour et il y aurait beaucoup moins de gaufres si l'on massacrait moins d'oiseaux utiles.

Moyens de destruction

Il y a bien des moyens de destruction mais un petit nombre seulement de ces moyens sont pratiques sur la ferme ordinaire. Ce sont les suivants: le poison, le fusil, le piège, la noyade, et la suffocation.

Les méthodes autres que le poison ne sont pas très efficaces, car elles exigent trop de temps ou sont trop coûteuses, mais lorsqu'on tient compte du fait qu'une portée ordinaire de gaufres contient huit ou dix petits et qu'un gaufre peut facilement détruire deux ou trois boisseaux de grain, on voit que toutes les méthodes qui peuvent entraîner la destruction d'un de ces animaux méritent d'être considérées.

Le fusil est un moyen de destruction très efficace et assez agréable, mais il est assez lent et très coûteux.

Les pièges

L'emploi de pièges est une méthode que l'on devrait adopter dans tous les endroits où il ne serait pas pratique de se servir de poison, par exemple, dans les enclos à volailles ou encore pour détruire les gaufres qui viennent des terrains avoisinants visiter les petits champs autour de la maison et des jardins, après que les gaufres qui résidaient sur la ferme ont été détruits par le poison. Il faut, naturellement, visiter ces pièges fréquemment pour les vider et les remettre en place à mesure que de nouvelles victimes sont prises. Mais même dans ce cas, un jeune garçon qui n'a pas d'autre occupation peut surveiller quelques douzaines de pièges placés dans ces parties de la ferme où ils attrapperont le plus de gaufres. Les petits garçons éprouvent, en général, le plus grand plaisir à détruire ces animaux; on pourrait, du reste, pour stimuler encore leur intérêt, leur accorder une prime de un à deux centins par tête et l'on ferait une économie de bien des dollars dans la récolte.

Le gaufre gris ou thomomys.—Du reste, dans le cas du gaufre gris ou gaufre à bourses, l'emploi de pièges paraîtrait être la meilleure méthode. Comme les galeries sont entièrement sous la surface et comme l'entrée de la galerie par laquelle le gaufre vient à la surface pour déposer la terre qu'il a excavée dans la construction de son terrier est bouchée, il n'existe pas d'ouverture par laquelle on puisse facilement introduire le poison. Les mœurs de ce gaufre le protègent donc contre les poisons que nous venons de décrire et rendent nécessaire l'adoption de pièges pour l'exterminer. Le gaufre gris creuse un grand nombre de galeries qui convergent à certains points. C'est au fond de la galerie, à ce point où elles convergent, que l'on doit placer le piège; on creuse légèrement pour que la palette du piège soit de niveau avec le fond de la galerie. On porte la chaîne à la surface, sur le côté de la galerie, et on l'attache à un petit piquet. On recouvre alors l'ouverture d'une petite planche ou d'un bardeau et l'on recouvre le sommet de terre, pour exclure la lumière. Les pièges posés de cette façon et surveillés par un jeune garçon qui fait régulièrement sa ronde attrapperont tous les jours un grand nombre de gaufres car les mêmes galeries sont fréquentées par bien des familles différentes de gaufres.

Noyade et suffocation

La méthode des noyades n'est pas pratique sur la ferme ordinaire de la prairie; elle demande trop de temps et trop de travail à un moment où l'on a besoin de la main-d'œuvre pour ensemencer et préparer la terre.

Les méthodes de suffocation au moyen de gaz sont extrêmement difficiles et ne sont pas beaucoup employées. La gazoline a été essayée dernièrement dans les états de l'Ouest et il paraît qu'elle a donné d'assez bons résultats.

Notes agricoles

Le lait écrémé est encore ce qu'il y a de plus avantageux, après le lait entier, pour l'élevage des veaux. C'est ce que démontre l'expérience que vient de faire la Ferme d'expérimentation de Lafayette, dans l'Indiana.

On a pris trois lots de dix veaux chacun qu'on a soignés durant six mois. Le premier lot a été nourri au lait écrémé, le second a reçu un composé de farines de blé, de graines de lin et de sang. Le troisième lot a été nourri avec l'une des préparations commerciales les plus vantées et connues sous le nom de "Nourriture pour les veaux". En outre tous les veaux ont reçu un mélange en parties égales de blé-d'inde et d'avoine, du foin et de l'ensillage.

Le premier lot a gagné 1 1-5 livre de poids par jour. Le second un peu moins d'une livre par jour et le troisième ¾ de livre par jour. Le poids moyen des veaux du premier lot (nourri au lait écrémé) était de 283 livres et sa nourriture avait coûté $12.63. Les veaux du deuxième lot pesaient en moyenne 244 livres et leur alimentation avait coûté $12.93. Ceux du troisième lot pesaient 200 livres et coûtaient $17.44.

* * *

Le marché aux bestiaux

LETTRE HEBDOMADAIRE

29 mars 1917.

Les arrivages, cette semaine ont été de 2.885 bêtes à cornes et de 6.234 porcs.

Les bêtes à cornes ont été amenées, cette semaine, en plus grande quantité que jamais. Mais la qualité laissait beaucoup à désirer; il n'y avait pas assez d'animaux gras. Les bouvillons de 1ère et de 2e qualité pour la boucherie ont été fort demandés et se sont vendus de $10.00 à $10.25, mais la plus grande partie des animaux à boucherie de qualité moyenne ont été réservés aux marchés de l'est, et se sont vendus de $8.50 à $9.00. Toutes les vaches de qualité moyenne se sont vendues à bas prix, les manufacturiers de conserves n'en voulant pas. Elles ont presque toutes été vendues pour être expédiées soit dans l'Est soit dans le Sud. Les prix sur les taureaux et les bœufs ont été fermes.

Vendredi et samedi de la semaine dernière les porcs de choix se vendirent $14.90. Lundi, à l'ouverture du marché le prix était le même et s'est maintenu ferme jusqu'à mardi alors qu'il s'élevait à $15.00. Mercredi, le marché fut ferme. Aujourd'hui, jeudi, nous avons obtenu une avance de 50 sous par quintal ce qui à $15.50 établissait pour le marché de Winnipeg un nouveau record. La hausse des marché de l'Est et la petite quantité d'animaux reçus ici, expliquent cette augmentation de prix. Les truies: $10.00; les truies pesantes $11.00; les verrats, de $6.00 à $7.00; les légers de $12.00 à $12.50.

Voici les prix du marché.

BOUVILLONS—	
De choix, pesants	$10.00 à $10.25
De choix,pour boucherie	$9.25 à $9.75
Passables	$7.50 à $8.00
TAURES—	
De choix,pour boucherie	$9.00 à $9.25
De choix, pour élevage	$7.00 à $7.25
Bonnes	$5.50 à $6.00

VACHES—	
De choix,pour boucherie	$7.75 à $8.00
Bonnes	$6.50 à $6.75
Passables	$5.00 à $5.25
Ordinaires	$3.75 à $4.25
Conserve	$3.00 à $3.50
Laitières	$50.00 à $75.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers and feeders)	
De choix	$7.25 à $7.50
Bons	$6.00 à $6.50
Ordinaires	$4.50 à $5.00
TAUREAUX—	
De choix	$7.00 à $7.50
Bons	$6.00 à $6.25
Ordinaires	$4.50 à $5.00
BOEUFS—	
De choix	$7.00 à $7.50
Bons	$6.00 à $6.25
Ordinaires	$4.50 à $5.00
VEAUX—	
De choix, légers	$9.00 à $10.00
Pesants	$7.00 à $8.00
MOUTONS ET AGNEAUX—	
Agneaux de choix	$11.50 à $12.00
Brebis de choix	$8.50 à $8.75

D. COUGHLIN & CO.

Prince-Albert et Environs

La fête de Pâques à Prince-Albert

La fête de Pâques sera célébrée, cette année avec solennité à la cathédrale. La grand'messe sera chantée par le R. P. Danis. Les RR. PP. Gabillon et Panhaleux officieront, le premier comme diacre et le second comme sous-diacre.

Le P. Panhaleux fera, en français, le sermon de circonstance.

Si certaines petites difficultés s'aplanissent on transportera sur le nouveau site l'église actuelle qui sera réparée et mise à neuf. Dans le cas contraire, il sera construit une nouvelle église dont les dimensions seront 26 pieds par 40 pieds.

Le terrain pour l'église est définitivement choisi près de l'école. MM. Saint-Denis et Leroux ont donné chacun deux acres de terre.

Les soldats se fâchent

Mercredi de la semaine dernière, environ 150 soldats faisant partie du bataillon actuellement en garnison à Prince-Albert, ont prouvé de façon très énergique qu'ils ne sont pas en relations absolument amicales avec la police de cette ville. Outrés de se voir surveillés d'une façon toute particulière et qu'ils trouvent blessante, par les officiers chargés de faire respecter la loi de la tempérance, les soldats, vers sept heures du soir ont paradé dans les rues de la ville en proférant des menaces contre les officiers de la paix, et se sont rendus à l'hôtel de ville, où pour prouver de façon plus tangible, encore, leur mécontentement, ils ont cassés plusieurs vitres. Comme aucun de ceux qu'ils recherchaient n'étaient visibles, et pour cause, les soldats ont fini par se calmer, et retourner à leurs quartiers, sans avoir causé d'autres dégâts.

Naturellement, cette manifestation a créé une profonde sensation dans notre paisible ville. Il y a eu échange de vues entre les officiers du bataillon et les autorités municipales. On en est venu à la conclusion que si cette manifestation était regrettable, il y avait eu par ailleurs, de la part de certains officiers de la paix, un excès de zèle bien propre à soulever l'ire de ces braves militaires.

L'incident est clos. Espérons qu'il ne se renouvellera pas.

La bonne entente à Prince-Albert

Un certain nombre de citoyens de notre ville ayant à cœur le progrès de Prince-Albert, ont récemment jeté les bases d'une association, qui indépendante de toute coterie politique et réunissant tous les citoyens de bonne volonté, s'efforcera d'améliorer de toutes façons les affaires de Prince-Albert et de diriger notre ville, si avantageusement située, vers l'avenir brillant qu'on lui a toujours prédit.

Un des nôtres, M. Henry Lacroix, a été nommé président de la nouvelle Association qui s'appelle le "Get Together Club".

Assemblée conservatrice

L'Association conservatrice de Prince-Albert, a convoqué, pour le lundi de Pâques une assemblée de tous les conservateurs de la région.

Le but de cette réunion, qui se tiendra à 3 hrs de l'après-midi, est de choisir un candidat qui aux prochaines élections provinciales représentera les intérêts du parti conservateur dans le comté de Prince-Albert.

La maison MacLean

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite à nos bureaux de M. Stephen Gaspard, gérant du rayon de l'épicerie du nouveau magasin général MacLean, qui va s'ouvrir prochainement dans l'ancien hôtel Saint-Régis. La maison MacLean nous arrive précédée d'une haute réputation dans les affaires acquise à Red Deer, Alberta. Les réparations nécessitées pour l'adaptation du local prendront un mois environ et le magasin entrera en opération au commencement de mai.

Nos lecteurs apprendront avec intérêt que la maison MacLean se propose d'accorder une attention toute particulière à la clientèle française. Nul doute qu'elle saura lui donner entière satisfaction avec un homme aussi sympathique que M. Gaspard. Ce dernier, qui est un Français de France, possède une longue expérience dans le commerce des épiceries et connaît les besoins de ses compatriotes. Il se déclare d'ailleurs enchanté de sa première impression de Prince-Albert. Nous lui souhaitons cordiale bienvenue et succès au milieu de nous.

—Est décédé, ces jours derniers à l'hôpital catholique de cette ville M. Thomas Savard, de Big River. Le défunt était malade depuis plusieurs mois. Son frère est venu ici et a ramené le corps à Big River. M. Savard était âgé de 40 ans environ. Ses parents demeurent dans l'Est.

—M. le curé Lebel, d'Albertville, était de passage à Prince-Albert, cette semaine.

SAINT-GEORGES, Sask.

—Le R. P. Danis, curé de Prince-Albert est venu ici, en mission, le 2 courant. Les affaires au sujet de notre église avancent rapidement.

La lutte scolaire en Ontario

Le gouvernement de l'Ontario vient de faire adopter par la Législature un projet de loi qui inquiète fort nos vaillants compatriotes de là-bas.

La nouvelle loi vise à la création d'une commission scolaire supplémentaire pour le cas où la commission élue ne ferait pas son devoir. C'est tout simplement la résurrection de la fameuse "Petite Commission" que le Conseil Privé a déclarée illégale.

De même qu'ils ont combattu la première "Petite Commission", les Canadiens français d'Ottawa combattront, sans doute, la seconde.

On lira avec intérêt le texte de la requête que la Commission scolaire des écoles séparées d'Ottawa a récemment adressée au lieutenant-gouverneur et aux députés de l'Assemblée législative de l'Ontario:

Les soussignés, commissaires élus par les contribuables aux écoles séparées de la ville d'Ottawa, prient, tant en leur nom qu'au nom des contribuables qu'ils représentent, Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, se basant sur l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867, de ne pas sanctionner les bills No. 153 et No. 154 actuellement devant la Législature de la province d'Ontario, relatifs aux écoles séparées d'Ottawa, ou pour le moins de réserver ces bills à la sanction de Son Excellence le gouverneur-général du Canada, pour, entre autres, les raisons suivantes:

1—La commission que le présent projet de loi propose d'établir ne diffère pas, en principe, de la commission nommée en vertu du chapitre 45, de la loi 5, Georges V, laquelle a été déclarée inconstitutionnelle parce qu'elle a outrepassé les pouvoirs de la Législature de l'Ontario.

2—Toute législation dont l'effet serait de priver vos requérants de l'administration des biens appartenant aux contribuables des écoles séparées serait indubitablement, pour les raisons mentionnées dans le jugement du Conseil privé, déclarée également en dehors des pouvoirs de cette législature.

Le Sénateur Belcourt, l'avocat de la minorité ontarienne, affirme que le projet de loi autorisant la nomination d'une nouvelle commission gouvernementale est tout aussi ultra vires que la loi condamnée par le Conseil privé en novembre dernier.

Conservateurs et libéraux anglais ont voté en bloc la nouvelle loi. Seuls les députés français présents s'y sont opposés.

Mort du Rév. Père Lépine, O. M. I.

Nous apprenons la mort du Rév. Père Lépine, O. M. I. Ce père s'est éteint à un âge relativement jeune encore, victime du devoir qui l'avait rappelé en France au milieu des malades et des mutilés de la guerre.

Venu au Canada vers 1890, il fut admis à prononcer ses vœux d'Oblat en 1895, et fut ordonné prêtre en 1897.

La majeure partie de sa vie de missionnaire se passa dans le sud de l'Alberta où il occupa différents postes.

A son retour de France en 1911, où il avait été revoir sa famille, ses supérieurs l'appelèrent à la paroisse Sainte-Marie à Calgary. Puis lorsque les Oblats quittèrent cette paroisse, à la prise de possession de Sa Grandeur Mgr McNally, le Père Lépine retourna vivre humblement et vaillamment au milieu des sauvages du sud. Là, il mena une vie qu'il appelait "tranquille", car il se trouvait à occuper un emploi simple et pourtant loin d'être exempt de fatigues. Il eut des voyages fort longs et fort pénibles à faire en voiture pour visiter les quelques catholiques disséminés autour de la réserve, lieu de sa résidence. C'est de là qu'il partit à l'appel de la Patrie aimée.

Le Père Lépine était un homme franc, alerte, un peu primesautier, excellent compagnon pour ses frères en religion. Religieux docile et zélé, son âme ne fut jamais la proie de l'amertume ni son cœur celui du dépit et du chagrin.

Son souvenir restera toujours vivant dans le cœur de ceux qui eurent l'avantage de vivre avec lui. R. I. P.

"Il ne suffit pas de donner des enfants, il faut les conserver, les garder. Bien des mères se réjouissent d'avance des jeunes bébés qui leur formeront une couronne d'anges au ciel, et peuvent négliger les soins à donner aux enfants. C'est une fausse conception. Occupez-vous de réchapper vos enfants, Dieu se chargera d'en faire des anges!"—Henri Bourassa.

M. Arthur Hawkes parle de l'Ouest

Au cours d'une conférence donnée à Québec sur les provinces de l'Ouest, M. Arthur Hawkes a fait les remarques suivantes:

"On a invité les citoyens des autres pays à venir au Canada et à profiter des avantages qu'il offre à ses habitants. Nous avons ici une liberté qu'on ne trouve en aucun autre pays. Peut-être quelques-uns d'entre nous ont-ils commis la faute de penser qu'au Canada il n'y a que deux peuples, celui parlant le français et celui parlant l'anglais.

"Il y a des milliers d'autres citoyens qui ont un langage différent et plus vite nous comprendrons que ces gens forment partie de la grande unité nationale mieux ce sera pour notre beau Canada."

M. Hawkes a parlé longuement des éléments étrangers que l'on trouve plus considérables dans les provinces des prairies que dans la province de Québec et a prouvé combien dans l'ouest on connaît peu l'est et combien dans l'est on connaît peu l'ouest. Le conférencier a décrit longuement l'Ouest canadien et les conditions faites aux fermiers. La guerre a apporté à ces derniers une richesse sans exemple et il n'est pas rare de rencontrer des cultivateurs qui ont une automobile et passent l'hiver en Californie avec leur famille. M. Hawkes a touché délicatement à la question des langues française et anglaise au Canada et il a montré comment la société "Orange" et la société Saint-Jean-Baptiste ont la même devise. Les orangistes ont pour devise: "Liberte civile et religieuse" et les membres de la société Saint-Jean-Baptiste ont celle-ci "Patriotisme-Nationalité".

LES MARCHES

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	178
No. 2 nord	174
No. 3 nord	168
No. 4 nord	148
AVOINE	37 à 47c
ORGE	60 à 75c.
FOIN la tonne	10.00
POMMES DE TERRE le minot	0.85
BEURRE, la livre	0.40
OEUFS, la douzaine	0.25
BOEUF, la livre	0.12
PORC, la livre	0.15
MOUTON, la livre	0.18

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	197⅞
No. 2 nord	193⅛
No. 3 nord	187⅜
No. 4 nord	177⅞
AVOINE—	
No. 2 C. W.	57¾
No. 3 C. W.	55¾
No. 1 fourrage	54½
No. 2 fourrage	61
ORGE—	
No. 3	110
No. 4	103
Fourrage	57
LIN—	
No. 1 N. W. C.	271
No. 2 W. C.	267½